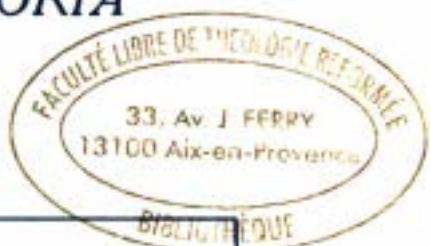


# LA REVUE RÉFORMÉE

*SOLI DEO GLORIA*



## SOMMAIRE

Emmanuel CHASTAND : Evangélisation et prosélytisme .....	1
Pierre MARCEL : Prosélytes .....	5
Pierre COURTHIAL : Actualité et catholicité de la Réformation .....	15
Pierre MARCEL : Tu aimeras l'étranger comme toi-même .....	22
Michel REVEILLAUD : Baptême et pneumatologie..	27
« Opinions sur le Concile », Revue de presse .....	36
Bibliographie : J. G.H. HOFFMANN, A.-G. MARTIN, Pierre MARCEL .....	51
Nouvelles brèves .....	54

# LA REVUE RÉFORMÉE

*REVUE THEOLOGIQUE ET PRATIQUE*

*à l'usage des fidèles, des conseillers presbytéraux et des pasteurs  
publiée par la*

SOCIETE CALVINISTE

**Avec la collaboration de pasteurs, docteurs et professeurs  
des Eglises réformées françaises et étrangères.**

## COMITE DE REDACTION

Jean CADIER — Pierre COURTHIAL

Pierre MARCEL — Michel RÉVEILLAUD

André SCHLEMMER — A.-M. SCHMIDT

Avec la collaboration de : J. G. H. HOFFMANN, A.-G. MARTIN,  
Pierre PETIT, etc...

*Directeur : Pierre MARCEL, D. Th.*

*Président de l'Association Internationale Réformée*

*Rédaction et commandes : 8, rue de Tourville, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
(Seine-et-Oise), France*

## ABONNEMENTS, ENVOIS DE FONDS ET DONS se référer page 3 de la couverture

PRIX DE CE NUMÉRO : NF 4

(Franco de port et 15 % de réduction sur toute commande de numéros spéciaux de  
« La Revue Réformée ». — Voir pages 3 et 4 de la couverture

— Les abonnements partent toujours du premier numéro de chaque tome  
(année ordinaire).

— Tout abonnement qui n'est pas résilié au 31 décembre (par lettre  
adressée à l'Administration de la Revue) est considéré comme valable pour  
l'année suivante.

— Les abonnements doivent être réglés dans les six premiers mois de  
l'année. Les frais de rappel (NF. 0,50) sont à la charge des abonnés.

# ÉVANGÉLISATION ET PROSÉLYTISME

par Emmanuel CHASTAND \*

Cette double question doit être soumise à l'examen d'un de nos prochains synodes. Ce ne sera pas d'ailleurs la première fois, nous le verrons plus loin, qu'elle sera proposée à l'attention de nos Assemblées religieuses. Ces deux questions connexes paraissaient être résolues, et cela conformément à l'ordre du Maître : « Allez et enseignez toutes les nations... », en conformité aussi avec les Actes des Apôtres qui constituent le Livre d'Or de l'évangélisation et de ce prosélytisme dont l'Apôtre Paul s'est fait le champion.

Mais des circonstances nouvelles sont apparues qui, selon certains, remettraient en question la notion, les droits et les devoirs du prosélytisme, fruit naturel de toute foi vivante. Le Mouvement œcuménique, et on ne saurait l'en trop louer, vise à créer une atmosphère d'union spirituelle entre ses membres ; mais l'union n'est pas encore, ni de longtemps, l'unité, et, en attendant, il faut vivre fraternellement, malgré bien des problèmes à résoudre, par exemple ce qu'on a appelé « l'irritante question de la liberté religieuse et le problème annexe du prosélytisme ».

Chaque Eglise veut se protéger contre ceux qu'on a nommés « *les voleurs de fidèles* », c'est-à-dire contre le prosélytisme. Comment éluder cette difficulté entre Eglises associées dans le Mouvement œcuménique, chacune d'elles affirmant sa souveraineté sur ses fidèles et se persuadant qu'elle est sur la bonne voie. Faudrait-il conclure un « *gentlelement agreement* », par lequel elles devraient se satisfaire de progresser par le seul jeu des natalités et s'interdiraient de chercher à gagner de nouveaux fidèles ou même d'accueillir ceux qui se présenteraient spontanément à elles ?

Nous lisons cependant dans le rapport présenté à New-Delhi, relatif au *Témoignage chrétien, Prosélytisme, Liberté religieuse* : « La liberté religieuse implique la liberté de témoigner de sa religion ou de sa croyance en public ou en privé, soit seul, soit en communauté ; elle est essentielle à l'expression de la liberté intérieure. Cela implique la liberté de culte pour chacun selon la forme choisie par chacun, en privé ou en public, la liberté d'enseigner, soit par instruction organisée, soit par la *prédication, dans l'intérêt de répandre sa propre foi en persuadant autrui de l'adopter.* »

On ne saurait donc se surprendre de lire dans le *Rapport définitif*

\* Avec l'aimable autorisation de *Le christianisme au xx<sup>e</sup> siècle*.

de la Société chrétienne du Nord, de la Société centrale et de la Mission Mc All ?

Nous éprouvons une douloureuse surprise quand nous apprenons qu'ici et là, non seulement des laïcs, mais des pasteurs même qui, voyant venir vers notre Eglise des personnes redéposables de leur conversion au protestantisme, croient devoir leur conseiller de ne pas quitter l'Eglise dont ils désiraient se séparer, afin d'y exercer leur influence. (Si LUTHER n'avait pas accepté la rupture avec Rome et s'il n'eût échappé au sort de Jean Huss, l'histoire est là qui nous dit que sa voix serait demeurée sans écho). De même, on a conseillé à des fiancés résolus à un mariage mixte de conserver chacun sa confession pour y faire l'heureuse expérience de l'unicité spirituelle du foyer conjugal. (Mais que seront les enfants grandis dans cette unicité indifférente à un type de religion ?). Mais encore, on a dit et de divers côtés répété qu'un certain nombre de pasteurs assemblés avec des ecclésiastiques romains auraient pris l'engagement de ne pas faire de prosélytes. Comme nous serions heureux et soulagés — et bien d'autres avec nous — d'apprendre de ceux qui ont organisé ce colloque qu'il n'en est rien. Et, puisque la question du prosélytisme sera portée devant les Synodes, nous voulons espérer que c'est dans une assemblée synodale, et non ailleurs, qu'on ira chercher des inspirations et des directives.

Sans vouloir orgueilleusement nous situer par rapport à d'autres Eglises, croyons-nous, oui ou non, que le protestantisme a ses vertus propres, ne serait-ce que sa fidélité à la Parole de Dieu qui nous a libérés de tant de ces problèmes qui alourdissent la marche de l'Eglise romaine ?

Puissions-nous être en garde à l'égard d'un certain irénisme qui pourrait aboutir à un indifférentisme confessionnel.

# PROSÉLYTES

par Pierre MARCEL

On vient de lire le remarquable article du Pasteur Emmanuel CHASTAND, directeur honoraire de la Mission Populaire. En termes excellents, avec une modération que chacun appréciera, il dit ce qu'à mon sens tout protestant réformé devrait penser.

J'avoue avoir reçu un choc très douloureux et éprouvé la plus vive inquiétude en prenant connaissance du point de vue de certains, sur ce qu'on appelle le « prosélytisme », ou mieux (en bannissant le mot qui résonne désagréablement aux oreilles et au cœur), sur l'instruction des prosélytes dans l'Eglise réformée de France. En particulier, quand je lis un vœu comme celui-ci :

*« Si, considérant le positif du renouveau catholique, les protestants deviennent pour l'Eglise catholique semence de vie et non de mort, si pour cela ils renoncent loyalement au prosélytisme confessionnel pour répandre le bon parfum de l'Evangile, ces protestants peuvent être sûrs, dans cette attitude de foi et de charité, qu'ils rempliront leur vraie mission et qu'ils prépareront, dans le monde, un renouveau inégalable. »* (Roger SCHUTZ, Prieur de Taizé, *L'unité, espérance de vie*, p. 163 ; livre dédié à Sa Béatitude le Patriarche Athénagoras).

Quand j'apprends par Frédéric HOFFET<sup>1</sup>, et vois confirmé ci-dessus par E. CHASTAND, que l'on a proposé aux pasteurs réunis à Taizé, à l'occasion du colloque, « de renoncer par écrit à faire du prosélytisme », et que des pasteurs ont été sollicités de signer cet acte de renoncement (le fait est authentique et m'a été personnellement confirmé), je souffre profondément dans mon cœur de chrétien (je ne dis pas de protestant réformé) et, en pensant à ma propre Eglise, de pasteur. Car même si de tels textes sont beaucoup plus extensifs et visent d'autres Eglises que l'Eglise réformée, et d'autres pays que la France, je n'ai ici à en voir la portée que dans les miens. Comme théologien, je me perds en conjectures sur les bases exégétiques d'une telle attitude. Je cherche à comprendre ce qui se passe et ce que l'on veut. Je m'interroge : ai-je été ou suis-je (avec tant de mes pairs) un mauvais pasteur, nuisant à la cause du Christ ? Ai-je méconnu mon authentique mission, oublié les engagements de ma consécration ?

<sup>1</sup> *Politique romaine et démission des protestants*, p. 105.

L'instruction des prosélytes a été et reste, en effet, l'une des activités principales de mon ministère. Insérés dans la communion de l'Eglise, les prosélytes ont été et sont l'un des maîtres-piliers de ma paroisse. Il m'a été facile<sup>2</sup> de faire le point de ce que ma paroisse et mon ministère doivent aux prosélytes, et d'apprécier la place exacte qu'ils ont tenue dans l'Eglise réformée de Saint-Germain-en-Laye et dans le protestantisme français<sup>3</sup>.

Dans cette paroisse, j'ai été ou je suis en rapport avec 108 prosélytes au moins (45 hommes, 63 femmes). Un tiers environ a été instruit par mes collègues (prédécesseurs ou d'autres paroisses), plus des deux autres tiers par moi-même (moyenne à mes yeux *très modeste* de 3 à 5 par an).

Voici quelques données statistiques qui aideront au témoignage que je veux rendre aujourd'hui à la seule gloire de Dieu. Je laisse à une autre fois l'étude néo-testamentaire de la question, *et je sollicite de mes collègues d'autres témoignages qui seront ici les bienvenus.*

### I. ORIGINE DE 108 PROSÉLYTES

Sortis du catholicisme .....	91
Sortis du judaïsme .....	7
Sortis de l'athéisme .....	10      108
Instruits de 16 à 30 ans .....	62
Instruits à plus de 30 ans .....	46      108
Ne se sont pas encore, ou pas mariés .....	16
Sans nouvelles de nos mariés .....	10      26

### II. MARIAGES DE 82 PROSÉLYTES

(108 - 26 non mariés, ou dont je suis sans nouvelles)

a) Avaient épousé des protestants .....	22
b) Ont épousé des protestants .....	16
c) Mariages mixtes au Temple .....	4
d) Mariages non-protestants .....	6
e) Etaient mariés quand le mari ou la femme (ou les 2) sont devenus protestants, et ont eu des enfants depuis .....	20
f) Etaient mariés, mais n'ont plus eu d'enfants .....	8
g) Etaient veufs ou divorcés .....	6      82

<sup>2</sup> Depuis une quinzaine d'années, je garde les fiches de ceux qui ont été mes paroissiens ; nos registres et fichiers sont bien tenus. Toutefois, au moment de donner le « Bon à tirer », je m'aperçois que tous les chiffres cités sont inférieurs à la réalité.

<sup>3</sup> Saint-Germain-en-Laye est une paroisse sise dans la banlieue ouest de Paris. Voici vingt années que j'en suis le pasteur. Je ne parle ici que des prosélytes de la paroisse auprès desquels Dieu m'a donné, dans ma charge pastorale,

## III. CAS PARTICULIERS

a) Ménages qui se sont convertis ensemble . . . . .	4 = 8 personnes
b) Mariages entre prosélytes . . . . .	3 = 6 personnes
c) Sans nouvelle aucune de 4 prosélytes mariés . . . . .	4 = 4 personnes
Total . . . . .	18 personnes

## IV. FONCTIONS OU MINISTÈRES REMPLIS PAR DES PROSÉLYTES .

Ministère spécial d'intercession . . . . .	4
Conseiller presbytéral . . . . .	3
Moniteur ou monitrice d'Ecole du Dim. . . . .	16
Responsable du Groupe d'Ainés ou de l'Union chrétienne . . . . .	2
Directrice d'Ecole du Dimanche (petite et moyenne écoles) . . . . .	5
Directeur de la Grande Ecole du Dim. . . . .	1
Sacristain . . . . .	4
Organiste . . . . .	1
Missionnaire . . . . .	2
Evangéliste hors de la profession . . . . .	2
Rôle important à la Fédération internationale des Etudes chrétiennes . . . . .	2
Prédicateur laïc . . . . .	5
Epouse de pasteur . . . . .	3
Chefs des Mouvements de Jeunesse . . . . .	8 Total : 58 <sup>4</sup>

## V. POSTÉRITÉ DE 78 PROSÉLYTES (formant 71 foyers)

a) Avaient épousé des protestants, mais n'ont pas eu d'enfants . . . . .	3
b) Ont eu des enfants . . . . .	59
c) Etaient mariés, mais n'ont plus eu d'enfants depuis . . . . .	9 71 foyers

d'exercer mon ministère. Ceux avec lesquels j'ai été en contact *hors de la paroisse* (et ils sont aussi très nombreux), les élèves de l'Ecole préparatoire de Théologie, etc., n'entrent pas en ligne de compte. De plus, je ne mentionne ici que les prosélytes de la première génération, leur postérité étant incluse dans l'Alliance de grâce, et ne parle pas de ceux qui sont en cours d'instruction : 8.

En majorité de bourgeoisie moyenne, ma paroisse s'est maintenue autour de 300 à 350 foyers, malgré l'accroissement considérable de la population, son territoire ayant été amputé depuis dix-sept années d'environ les 2/3 par la création d'Eglises nouvelles.

<sup>4</sup> En outre, deux fils de prosélytes sont aujourd'hui pasteurs, une fille de prosélyte est missionnaire.

## VI. ENFANTS DE 68 FOYERS

	<i>Enfants protestants</i>	<i>Enfants non protestants</i>	<i>Totaux</i>
a) 19 foyers dont un conjoint (converti depuis au protestantisme) avait épousé un protestant .....	69		69
b) 16 prosélytes ayant épousé des protestants .....	26	3	29
c) 4 prosélytes s'étant mariés mixte au Temple .....	5	1	6
d) 6 prosélytes non-mariés au Temple .....		8	8
e) 21 prosélytes qui étaient mariés .....	44		44
f) 2 veufs ou divorcés ont fait protestants .....	4		4
68 .....	148	12	160

VII. ENFANTS DE PROSÉLYTES MARIÉS<sup>5</sup>

a) Mariés protestants .....	14	
b) Mariés non-protestants .....	3	17

I. — J'affirme n'avoir jamais *par moi-même* « fait » ni « cherché » un seul prosélyte. Il n'y eut non plus jamais de ma part ni de personne ici aucune des pratiques énumérées et dénoncées par le *Manuel de la 3<sup>e</sup> Assemblée du Conseil Oecuménique des Eglises à New-Delhi*, p. 70, et citées ci-dessus par E. CHASTAND. La plupart d'entre eux ont demandé spontanément une instruction religieuse à la suite de contacts avec d'autres protestants, de l'exemple qu'ils ont cru voir en eux et qui leur semblait apporter une réponse à leurs problèmes de vie, de leur témoignage ou d'un concours providentiel de circonstances ; jamais, à ma connaissance, comme conséquence d'une campagne d'évangélisation.

Ils sont venus de leur propre initiative ; littéralement, ils ont été « donnés », « ajoutés par le Seigneur à l'Eglise ». Dans la grande majorité des cas, je fais une observation constante : c'est que la grâce de Dieu a *de longue date* protégé ces jeunes gens et jeunes filles, ces hommes et ces femmes, de ce qu'on peut appeler communément des « vices » qui ruinent la personnalité, et leur a gardé, socialement parlant, un esprit et un cœur sains (grâce commune et préparante).

<sup>5</sup> Statistique évidemment très partielle, vu le jeune âge de la grande majorité des enfants des prosélytes, à la date de ce décompte.

Nombre d'entre eux ont pourtant été élevés et ont vécu leur enfance ou leur adolescence dans des conditions effroyables, témoins quotidiens du péché, des divisions, de la déchéance. Loin d'imiter ces exemples déplorables, ils ont, tout jeunes, pris le mal en aversion et se sont attachés à un idéal. Il a fallu parfois 20 ou 30 ans, davantage même, pour qu'ils trouvent la lumière et parviennent à la foi chrétienne. Je suis le plus souvent frappé par le maintien et le visage de ceux qui, hésitants ou hardis, sollicitent une instruction religieuse : d'entrée j'observe les marques de la régénération. C'est dire que Dieu, par une grâce préparante, puis prévenante, puis efficace, manifeste souverainement sa liberté d'élection, et que nous avons en général en nos prosélytes des « tisons arrachés du feu ». Ils étaient des « brebis » connues de leur Maître, avant même qu'il les appelât « par leur nom » à se joindre à son troupeau pour les sauver et les rassasier dans la liberté.

Le pasteur, la plupart du temps, est *le témoin d'un travail déjà fait* ; il moissonne ce qu'il n'a pas semé, au sens personnel. Tout au long de l'instruction religieuse, il est en actions de grâces : certains prosélytes assimilent l'Evangile avec une facilité déconcertante. Le Seigneur leur a ouvert le cœur pour qu'ils soient attentifs à l'Evangile (Actes 16 : 14). Ils ont plus besoin d'être instruits de la foi chrétienne pour en devenir les témoins que pour eux-mêmes. Forment parfois exception ceux et celles qui ont vécu longtemps dans la pratique du catholicisme et qui ont grand'peine à assimiler les conceptions bibliques du péché, du pardon, de la grâce et des œuvres bonnes, *fruits de la foi*. Il est bien plus facile d'instruire des prosélytes que des protestants de naissance : ceux-là sont souvent anesthésiés, ratiocinants, inaptes à s'émerveiller, profondément rebelles, quand bien même ils seraient « membres fidèles » de nos paroisses. « Sur un imperméable C.C.C. la pluie frappe sans entrer »<sup>6</sup>.

J'accueille d'ordinaire sans chaleur ces nouveaux venus. Je suis loin d'appuyer allégrement leur demande. Je leur déclare que, pasteur de l'Eglise réformée, je suis à leur service pour répondre à leurs questions, donner voie, par la Parole de Dieu, à leurs aspirations autant qu'à leurs obligations, participer à leur recherche. Que la religion est faite de certitudes, de foi personnelle en l'amour de Dieu et en sa grâce offerte et donnée en Jésus-Christ, et non de la négation d'autres formes de pensées. (On ne devient pas protestant parce que d'autres vous ont fait des crasses !). Que les entretiens dureront le temps qu'il faudra ou qu'ils voudront ; qu'ils peuvent les interrompre à leur gré ; qu'il n'y a aucun engagement de leur part ni de la mienne ; qu'à part l'argent qu'ils remettront en secret dans les collectes du culte, l'Eglise n'acceptera rien d'eux et ne leur demandera rien, jusqu'à ce qu'ils aient professé leur foi, et qu'ils auront à en faire eux-mêmes la

<sup>6</sup> Annonce publicitaire d'une firme parisienne.

demande expresse. Je leur remets gratuitement toutes les fournitures et n'en accepte pas le remboursement.

De chacun, je demande un sérieux effort et une discipline : travail et lectures personnelles (selon l'âge et le degré d'instruction), entretiens bi-mensuels avec le pasteur (il ne m'est plus possible d'accorder des entretiens hebdomadaires), participation à l'étude biblique, présence et participation au culte dominical. La durée de l'instruction est d'au moins une année scolaire, souvent plus. Les deux ou trois fois où, pour des raisons qui m'avaient semblé opportunes, ce temps a été abrégé à six mois, la suite a montré que j'avais commis une erreur et qu'il est parfois nécessaire de savoir « faire attendre ». On le voit, rien ne favorise une adhésion hâtive ou peu réfléchie ; certains se sont éloignés sans aucune décision. Pas d'ostracisme non plus : il m'est arrivé d'adresser à l'Eglise baptiste tel prosélyte qui, par sa mentalité, ne se fût pas senti « chez soi » dans ma paroisse.

Pour des raisons théologiques que confirme l'expérience, j'insiste sur les trois piliers de la formation des prosélytes : entretiens particuliers avec le pasteur, étude biblique paroissiale, culte de l'Eglise parce qu'ils se complètent et favorisent chacun la réception de certaines grâces. Quand l'un des trois manque, cette formation est déficiente. Sans vouloir développer aujourd'hui ce point, je tiens toutefois à préciser la valeur irremplaçable du culte dans la décision que prennent finalement les prosélytes d'entrer dans l'Eglise réformée. Neuf fois sur dix, cette décision lui est imputable, même et surtout pour ceux qui auraient souhaité une instruction privée, sans participer à la vie de l'Eglise, qui déclaraient ne pouvoir supporter la compagnie d'autres personnes ou fixer leur attention en public. Aujourd'hui comme hier, la Parole de Dieu est un feu, un marteau qui brise le roc. Ne méconnaissions pas la puissance de nos cultes réformés : quand ils sont tenus dans l'esprit de la Réforme, ils n'ont pas besoin d'être « réformés ».

## II. — Voici quelques remarques de détail.

a) Un cinquième des prosélytes de la paroisse avait épousé des protestants (tableau II). Il est normal, semble-t-il, que si le conjoint protestant n'est pas endormi, indifférent, « non-pratiquant », et sait témoigner de sa foi, son époux ou son épouse — catholique non-pratiquant ou indifférent — se sente peu à peu attiré par notre forme de christianisme et demande à entrer dans l'Eglise réformée. Il faut prendre soin toutefois de marquer qu'on ne devient pas protestant « par son mariage » et qu'on entre dans l'Eglise par la grande porte, celle d'une confession de foi et d'une réception publiques. J'y vois la démonstration de la vérité de l'affirmation de saint Paul : que le mari croyant sanctifie l'épouse non-croyante, et inversement. Dans ce cas, la sanctification d'un des époux par la présence, la foi, les prières de l'autre (il y faut souvent des années !), une certaine présence de la vie ecclésiale

siaistique au foyer, conduit à une communion spirituelle dans le partage de la même foi. De telles conversions sont un fruit de l'Alliance de grâce. Elles permettent aux conjoints d'être désormais vraiment mariés « dans le Seigneur », elles harmonisent la vie conjugale et familiale, permettent de faire face ensemble à des circonstances parfois accablantes ; elles donnent aux enfants un point de vue spirituel commun. Le ménage et la famille sont transformés ; des divorces sont évités. Nous devons souhaiter ces sortes de conversions, prier pour elles et en dire à Dieu notre gratitude.

Ce qui est plutôt intrigant et décevant, c'est de constater combien souvent, hélas ! un mariage mixte est pour l'époux d'origine protestante la fin de toute insertion personnelle dans la vie paroissiale, de toute piété et de toute assurance de la grâce. Il y a quinze années, à Saint-Germain, sur 130 ménages mixtes, 8 personnes seulement venaient régulièrement au culte, dont deux d'origine catholique. Déficit : 95 % ! C'est l'une des règles presque constantes du mariage que « ce qu'on ne fait pas à deux, on ne le fait plus du tout ». Quand les parents « ne pratiquent pas », la participation des enfants aux écoles du dimanche, leur instruction religieuse sont un corps étranger dans la vie familiale et nous bâtissons sur le sable<sup>7</sup>.

Parfois, la conversion — foncièrement libre — a lieu au cours des fiançailles. Je compte cinq cas où les fiancés, qui avaient envisagé une union mixte protestante, ont eu la joie de se trouver en parfaite communion de pensée et de foi, tous deux protestants, au culte de leur mariage.

b) Pour les quatre cinquièmes de l'ensemble, les raisons d'une conversion sont très diverses. Juifs découvrant la vérité du christianisme et accomplissant la prophétie de saint Paul ; nausée de la libre pensée et de l'inintelligibilité de ce monde sans foi chrétienne ; influence des Mouvements de Jeunesse ; maladie grave ; jeunes gens et jeunes filles écœurés des pratiques d'une autre Eglise, *dont ils ont personnellement souffert*, le plus souvent convertis (mais après quelques combats !), avant même de solliciter des entretiens du pasteur, par la lecture personnelle de la Bible ou l'assistance fortuite ou régulière au culte réformé ; épreuves douloureuses : célibat conduisant à un approfondissement de la personne, décès d'un enfant, suicide d'une mère, mort « vide et sans espérance » d'un parent, captivité ; aspiration longtemps contenue, vocation qui n'arrivait pas à prendre corps, longue recherche... On se convertit rarement à la suite d'événements heureux. Pourtant, je connais plusieurs cas d'épanouissement spirituel et de conversion consécutifs à un amour partagé ou au don d'un premier enfant au foyer. Qu'importe ! Par la souffrance ou par la joie,

<sup>7</sup> Toutefois, de nombreux parents protestants de ma connaissance se sont convertis à cause du témoignage de leurs enfants. Ne doutons jamais de la promesse : « Ma parole ne revient jamais à moi sans effet... », dit l'Eternel.

Dieu sait faire concourir événements et circonstances (*vocatio realis*) au salut des âmes et à la glorification de sa grâce !

c) Considérons à présent la tenue et la fidélité des prosélytes (à savoir ceux que je connais) dans l'Eglise réformée.

Si nous enregistrons parfois quelques échecs et de rares défections, voyez les fonctions ou ministères remplis par nos prosélytes, dont *plus d'un sur deux* sert concrètement l'Eglise, à l'*exclusion de ceux de leurs enfants et petits-enfants* (tableau IV). Quel enrichissement pour nos Mouvements de Jeunesse, nos réunions de prière, nos études bibliques (les 3/4 ou les 4/5 des présences), nos écoles du dimanche, nos conseils presbytéraux, la prédication, le corps pastoral, la mission... Il faut ajouter les bienfaits de leur présence agissante et sereine dans les activités de l'Eglise qui ne figurent pas au présent tableau : participation au culte, visites, réunions de quartier, fêtes paroissiales, comptoir de librairie, etc... A la différence de nombreux protestants de tradition, ils considèrent d'ordinaire le pasteur comme un véritable directeur de conscience et sont heureux de le consulter souvent. Ils avancent dans la vie spirituelle. Ils savent répondre aux appels de l'Eglise et, parfois, « obéir ». Ils offrent volontiers (si le pasteur s'en est fait une règle personnelle) la dîme de leurs ressources et contribuent ainsi, dans une proportion très supérieure à leur nombre, à la vie matérielle de l'Eglise. Leur générosité donne à la paroisse ce « petit quelque-chose » d'aisance qui permet d'aller de l'avant et, parfois, d'entreprendre des tâches qui, sans eux, eussent été peut-être impossibles (création de groupe paroissial, d'Eglises annexes, grands travaux, etc...). Frais, émerveillés, reconnaissants envers Dieu, joyeux, « pratiquants » enfin, ils sont un soutien inappréciable pour le pasteur ; rameau jeune et dynamique de l'Eglise, ils excitent à jalouse nombre de protestants formalistes, auxquels ils font redécouvrir l'actualité de l'Evangile, et contribuent à l'approfondissement de leur foi. Souvent, ils sont d'authentiques témoins dans leur milieu d'origine et suscitent des conversions en chaîne.

Voyez comme ils se marient : sur 26 jeunes gens et jeunes filles, 20 se sont mariés au temple (soit 4 sur 5), 17 ont épousé des protestants (65 %). Il semble qu'il y ait moins de difficultés pour des prosélytes à épouser des protestants que pour les protestants eux-mêmes ! Ils savent apprécier le prix de leur créance et beaucoup n'envisagent pas de se marier autrement que « dans le Seigneur » pour vivre une authentique communion spirituelle.

Voyez leurs enfants (tableau VI). Dans 68 foyers sont nés 148 enfants protestants, et seulement 12 non-protestants, en raison de mariages mixtes : proportion de 92 % en faveur de l'Eglise réformée. Quelle grâce, pour 69 enfants de 19 foyers, mixtes à l'origine, d'avoir des parents spirituellement unis, qui peuvent témoigner en commun, et d'être préservés des drames religieux ou de l'indifférence qui sont trop souvent le lot de la postérité des mariages mixtes. De solides

vocations peuvent éclore. Quelle grâce pour des enfants (ils sont 44) qui avaient des parents indifférents ou incroyants et qui eussent été élevés dans la même ambiance, que la conversion de l'un de leurs parents, ou des deux, leur insertion dans l'Eglise et leur accès à l'Evangile ! Ou pour des orphelins et des enfants de divorcés, de pouvoir vivre l'épreuve dans la foi chrétienne !

Et voyez enfin comment se marient leurs enfants (tableau VII) : à ma connaissance, 14 mariages protestants sur 17 (soit plus de 4 sur 5).

Si nous poussions cet inventaire jusqu'aux petits-enfants, mais en tenant loyalement compte des enfants qui, n'ayant qu'un seul parent protestant, auraient été *quand même* protestants, c'est une population de plus de 250 âmes qui a été ajoutée, en quelques années, à l'Eglise, et qui ne cessera d'augmenter. Une petite paroisse en somme, un peuple de Dieu !

Voilà des gens, des époux, des familles heureux. Voilà des chrétiens, des témoins de Jésus-Christ. Ils corroborent de toute leur foi la vérité de la Parole de Dieu, seul critère ici, dont ils s'approprient exigences et promesses, et qu'ils ont découverte grâce à notre Eglise ou rencontrée chez elle. Et l'on souhaiterait, ailleurs, que nous les ayons renvoyés, pour sacrifier à une fausse conception de l'œcuménisme ? On voudrait aujourd'hui que nous renoncions « loyalement » (envers qui, au nom de quelle loi, en vertu de quelle conception de l'honneur, de la probité ou de la droiture ?) à les accueillir, au nom d'un hypothétique et abstrait « renouveau inégalable » ? Le prieur de Taizé connaît-il quelque chose de la vivante réalité d'une paroisse ? Ne serait-il pas opportun d'interroger les protestants, anciens prosélytes, sur les suggestions qui nous sont faites ?

Pour moi, je rends grâces à Dieu de ceux que, dans sa souveraine sagesse, il m'a confiés : ils ont été et restent l'une des bénédictions de mon ministère. Au sens paulinien, ils sont, par sa grâce, « ma joie et ma couronne » (Phil. 4 : 1). Devant eux et devant Dieu, *j'ai bonne conscience* de les avoir accueillis et instruits, d'avoir été appelé à partager avec eux le combat de la foi chrétienne. J'ai mauvaise conscience qu'ils ne soient pas plus nombreux. Que Dieu comble la mesure de sa miséricorde par de nouveaux appels et de nouvelles conversions !

Quant à l'Eglise, elle jubile de leur présence : ils apportent vigilance, fidélité, joie, dynamisme juvénile, spontanéité. Il n'est pas un de ses membres qui, par eux, n'ait été enrichi et n'ait touché du doigt quelque chose du grand-œuvre de Dieu. Sans eux, qu'eût été ma paroisse ? ou la vôtre ?

A la lumière de ce qui précède et d'une longue expérience, j'affirme ce qui suit :

1. Je ne préjuge pas du « positif du renouveau catholique » sur le plan national ou mondial. Il est l'œuvre du Saint-Esprit, dans

laquelle la présence d'un protestantisme fidèle a été et reste l'un des moyens déterminants.

2. C'est être « source de vie » et non de mort (quand avons-nous jamais été « source de mort » ?) pour l'Eglise catholique que d'accueillir ceux qui, baptisés par elle, ont cessé d'être dans sa communion ou n'y ont jamais vraiment été et n'ont pas trouvé en elle, dans son authenticité vivante, l'Evangile du Christ. Que n'a-t-elle dispensé elle-même ce salut à ceux auxquels Dieu en avait donné la nostalgie et qu'il avait intérieurement préparés à le recevoir ? Elle a laissé son œuvre inachevée, nous y avons mis humblement la main. Par ces exemples, puisse désormais l'Eglise romaine nourrir vraiment tous ceux qu'elle déclare « enfants de Dieu par le Baptême ».

3. Les prosélytes protestants peuvent être et sont des témoins vivants auprès des catholiques de leur famille ou de leur entourage. Ils sont ainsi, directement, des artisans du « renouveau catholique ».

4. Dans la quasi-totalité des cas, renvoyer à l'Eglise romaine ceux qui viennent nous demander le pain de l'Evangile dans sa simplicité et dans sa vivacité aurait été et serait un meurtre spirituel. Allergiques à ses institutions, combien seraient redevenus des catholiques convaincus et auraient trouvé dans cette Eglise la nourriture, la foi, la grâce vécue dont ils avaient besoin ?

5. Refuser d'instruire des prosélytes venant de l'Eglise romaine, pour n'accueillir que ceux qui viennent du judaïsme, de l'athéisme ou de la libre-pensée, c'est, pour moi, refuser de s'associer à l'œuvre libre et souveraine du Saint-Esprit dans le cœur de beaucoup, c'est combattre les desseins de la grâce et de la providence de Dieu.

6. « Répandre le bon parfum de l'Evangile » ne s'oppose nullement, bien au contraire, à l'accueil que nous devons aux prosélytes. Le parfum répandu par ceux qui renonceraient à les recevoir ne sera pas meilleur.

7. Les nouveaux convertis sont nécessaires à toute Eglise. Dieu fait don à l'Eglise réformée de nouvelles âmes qui la réveillent, l'enrichissent et l'obligent à se réformer sans cesse. Il remplace ainsi, conformément à son plan, les protestants de tradition qui abandonnent ou abjurent leur foi. Cette venue de nouveaux croyants témoigne de la puissance éternelle de l'Evangile dont, avec eux, nous subissons la maîtrise, dont nous nous confessons être les indignes instruments, et pour laquelle nous rendons grâces.

Louange à Dieu qui ajoute tous les jours à l'Eglise ceux qui sont sauvés (Actes 2 : 47) !

# ACTUALITÉ ET CATHOLICITÉ DE LA RÉFORMATION

par Pierre Courthial

## I

Mieux vaut parler de l'actualité et de la catholicité de la Réformation que de l'actualité et de la catholicité de CALVIN.

Certes CALVIN et son œuvre demeurent « exemplaires » encore que nous n'ayons surtout pas à les copier ou à les répéter.

Mais CALVIN n'est pas *le Docteur de l'Eglise*. La grande leçon de CALVIN justement, c'est que *le Docteur de l'Eglise* est l'Esprit-Saint qui procède du Père par le Fils et scelle en nous la vérité de la Sainte Ecriture. Et puis CALVIN fût un homme du xvi<sup>e</sup> siècle : l'Eglise n'a pas commencé avec lui (il le savait si bien que son œuvre est tissée de références aux « Pères »); et l'Eglise a continué après lui. Nous, nous vivons au xx<sup>e</sup> siècle et avons affaire au monde d'aujourd'hui.

CALVIN fut un réformateur génial, l'un des plus grands théologiens de l'Eglise avec AUGUSTIN. Mais nos tâches ne sont pas seulement ecclésiastiques et théologiques. Nous n'avons pas à être « augustinistes » ou « calvinistes » : il est arrivé à AUGUSTIN et à CALVIN de se tromper. Ce qui est vrai, fort, beau, actuel et catholique dans leur « tradition », dans leur « héritage », c'est ce qui n'y est *pas original*, c'est ce qu'ils ont reçu, saisi, transmis de la *Parole de Dieu*.

Evidemment c'est une grande originalité parmi les hommes, même d'Eglise, que de vouloir n'être pas original, que de s'appliquer à être fidèle dans son cœur, sa pensée, ses actes à la seule Vérité de Dieu révélée. La démangeaison permanente des hommes, depuis l'heure fatale de l'incrédulité d'Adam, c'est de mettre en doute la Parole de Dieu, de s'en ériger les juges et de s'écartier d'elle.

CALVIN a rappelé les hommes, et d'abord les hommes d'Eglise, à l'autorité souveraine, plénière, et infaillible de la Sainte Ecriture. Et le mouvement profond et permanent de la Réformation, c'est le recours, le retour à cette divine autorité.

En plein xx<sup>e</sup> siècle, comme à chaque siècle de l'histoire, il est nécessaire de revenir et de rester dans ce mouvement. Les siècles passent; de manières nouvelles ou ressassées, l'autorité de l'Ecriture

est attaquée, critiquée, moquée, et niée. La suggestion satanique revient toujours : « Dieu a-t-Il réellement dit... ? ». Et cependant, dans la puissance du Saint-Esprit, la Bible reste, pour l'Eglise catholique dans toutes les situations (même si un temps la cinquième colonne de l'Ennemi semble l'emporter en elle), l'autorité suprême.

Aujourd'hui, sans nous fermer aux recherches et aux questions de l'exégèse et en profitant largement, nous affirmons avec la *Confession de foi des Eglises réformées en France de 1559* :

*« Nous croyons que la Parole qui est contenue dans ces livres a Dieu pour origine, et qu'elle détient son autorité de Dieu seul et non des hommes.*

*» Cette Parole est la règle de toute vérité et contient tout ce qui est nécessaire au service de Dieu et à notre salut; il n'est donc pas permis aux hommes, ni même aux anges, d'y rien ajouter, retrancher ou changer.*

*» Il en découle que ni l'ancienneté, ni les coutumes, ni le grand nombre, ni la sagesse humaine, ni les jugements, ni les arrêts, ni les lois, ni les décrets, ni les conciles, ni les visions, ni les miracles ne peuvent être opposés à cette Ecriture Sainte, mais qu'au contraire toutes choses doivent être examinées, réglées et réformées d'après elle. »*

## II

La tâche, toujours actuelle et toujours catholique, de la Réformation doit être reprise et poursuivie dans la *patience et l'espérance* que vivifie l'Esprit Saint.

Rien de ce qui a été créé, rien de ce qui est humain, aucun domaine de la création, aucune part de l'existence de l'homme, ne doit être mis de côté, ou soustrait, ou rejeté.

Si la « nature » a été radicalement corrompue par la chute, elle est plus encore *radicalement renouvelée* par la grâce de Dieu en Jésus-Christ.

Suivant la Bible, avec CALVIN, nous ne voulons rien savoir, en théorie ou en pratique, d'une opposition « nature » — « grâce »; il n'y a qu'une opposition, il n'y a qu'une antithèse, l'antithèse religieuse radicale : « péché — grâce ».

Tous les fruits de tous les arbres du Jardin étaient bons à manger sauf le fruit de l'arbre-test de l'obéissance à la Parole de Dieu.

Tous les arts et toutes les sciences sont ouverts à l'homme; seule l'apostasie est péché.

Tout l'univers est devant nous avec toute sa diversité; toutes les possibilités, toutes les vocations sont en nous, avec toute leur richesse; mais nous sommes à Christ... ou pour l'Ennemi.

Aussi n'hésitons-nous pas plus à parler de science chrétienne, de philosophie chrétienne, de politique chrétienne, d'art chrétien, etc... que d'église chrétienne, de théologie chrétienne, de morale chrétienne, etc...

L'opposition, entre le *Royaume du Christ* et le *royaume des ténèbres* n'est d'aucune manière une opposition entre certains domaines de la création et certains autres. En un sens, tout est « profane ». En un autre sens tout est « sacré ». Mais il n'y a pas une *part profane* et une *part sacrée* dans la nature créée du monde et de l'homme.

Il n'y a pas, par exemple, une philosophie ne pouvant être que « profane » et une théologie seule capable d'être « chrétienne ». Il n'y a pas non plus un Etat ne pouvant être que « profane » et une Eglise seule capable d'être « chrétienne », etc...

L'antithèse religieuse radicale est *en* chaque domaine et non *pas entre* tel domaine et tel autre.

Voilà pourquoi l'œuvre de la Réformation n'est jamais « acquise une fois pour toutes », mais reste toujours nécessaire et toujours à reprendre. Voilà pourquoi l'œuvre de la Réformation concerne *non pas seulement* l'Eglise et la théologie (encore qu'elle les concerne d'abord) *mais aussi* les arts, et les sciences, et la philosophie, et l'Etat, et la famille, etc...

C'est dire *l'actualité* et la *catholicité* de la *Réformation* !

C'est dire la grandeur — que ne peut effacer notre misère — de la vocation chrétienne !

Contre tout *panthéisme*, si camouflé soit-il, CALVIN, suivant docilement la Bible, nous enseigne à ne jamais oublier la *frontière* entre le Créateur et la créature. Le chrétien vit humblement dans le respect de la mystérieuse Majesté de Dieu.

Mais cependant, contre toute forme de *déisme*, CALVIN, suivant toujours l'Ecriture, nous enseigne que toute la riche diversité du créé est *de Dieu, par Dieu, et pour Dieu*. Le chrétien vit fidèlement dans la certitude de la mystérieuse Présence de Dieu.

La *Souveraineté* et la *Présence* du Dieu Vivant *sur tous les domaines et en tous les domaines* de la création nous sont révélées dans l'Esprit Saint, par la Sainte Ecriture.

Tout ce qui existe ne vit que *sous* cette Souveraineté et *en* cette Présence.

Par conséquent toute élaboration *autonome* d'une philosophie, d'une science, d'une théologie, d'une politique, est *apostasie*.

Le principe de la Réformation, le principe scripturaire, est un principe *universel*. Cela ne veut aucunement dire qu'on peut trouver une philosophie, une science, une théologie, une politique dans l'Ecriture Sainte. Mais cela veut dire que nos recherches, dans quelque domaine que ce soit, ne pourront être « réformées » que

dans une attentive obéissance à la Parole de Dieu, à la Sainte Ecriture.

Il n'y a pas de philosophie, de science, de théologie, de politique *révélées et infaillibles*. Mais il y a une Parole de Dieu révélée et infaillible, et le chrétien y reçoit la *norme* de toute pensée et de toute vie; il y trouve le commandement, la légitimation et la possibilité d'une philosophie, d'une science, d'une théologie, d'une politique *chrétiennes*.

Le plus grand service, le meilleur témoignage que les chrétiens puissent apporter aux hommes, dans la charité du Christ Jésus, c'est d'être fidèles (c'est d'essayer d'être fidèles) à leur Seigneur dans tous les domaines de l'existence.

Aucune *neutralité* n'est possible. Aucune forme de vie et de la pensée n'est *neutre*. Les chrétiens le savent par la Vérité scellée en leurs cœurs par l'Esprit-Saint. Ils doivent donc hardiment planter *partout* le drapeau du Roi auquel *tout* appartient par droit de création et de salut, et manifester ainsi l'*antithèse* (*contra Regem ou pro Rege*) qui passe d'abord, comme une grâce et comme un glaive, dans leurs propres vies et leurs propres pensées.

Accepter qu'une philosophie, ou une science, ou une théologie, ou une politique soient *non-chrétiennes ou neutres* (ou puissent ne pas chercher à être chrétiennes), c'est dérober à Jésus-Christ une part de ce qui Lui appartient; c'est une désobéissance et une injustice.

Nous sommes assez injustes et désobéissants dans notre « essai » d'être chrétiens, sans y ajouter en plus l'injustice et la désobéissance voulues de ne pas essayer d'être chrétiens dans telle part de notre vie, dans tel domaine de l'existence.

La *sanctification* est d'abord *intérieure*, dans sa *racine* au cœur de notre être. Mais du cœur jaillissent les sources de la vie, et la *sanctification* porte ses fruits de renouvellement dans toute l'étendue de l'existence, selon la loi de Dieu et pour sa Gloire. La Rédemption en Jésus-Christ est *radicale et intégrale*; et la Moisson de notre Maître couvre *toute la terre*.

### III

Alors que le monde est guetté par toutes sortes de tyrannies (d'Eglise, d'Etat ou de Révolution), Jésus-Christ nous initie à la liberté véritable, celle d'être nous-mêmes selon notre divine vocation.

Certes nous n'aurons jamais ici-bas qu'un « petit commencement » de liberté, qu'un « petit commencement » d'obéissance. Mais ce « petit commencement » est sans prix parce qu'il est *réel*, parce qu'il est *de la Vérité et pour elle*.

Alors qu'il nous est proposé toutes sortes de « raisons » et de

« déraisons », Dieu nous affranchit par Sa Parole qui est la Vérité et nous apporte la véritable connaissance de Lui et de nous-mêmes.

D'où, cette certitude, cette joie, cette paix en Dieu, qui caractérisent le chrétien réformé en un temps où l'angoisse et l'incertitude sont prônées par certains comme des vertus chrétiennes.

Oui, nous sommes véritablement « libres », oui, nous savons en Qui nous croyons, oui, nous sommes chrétiens. Et cela ne vient pas de nous (nous si faibles, si ignorants, si coupables) : c'est le don de Dieu. Seulement c'est un vrai « don », un vrai « trésor » remis aux « vases de terre » que nous sommes.

Nous voulons bien être accusés, être trouvés comme-ci ou comme-ça. Mais cela ne nous fera renier ni la grâce qui nous est faite, ni Celui qui nous l'a accordée. Nous voulons bien être traités d'ignorants. Mais nous attestons que la Parole de Dieu, elle, est infaillible. Nous voulons bien qu'on nous « attaque » et qu'on nous « touche », nous. Mais nous affirmons avec une paisible et joyeuse assurance que Jésus-Christ *est* le Seigneur et que la Bible qui Lui rend témoignage, *est* la Parole de Dieu. Et que nul n'a le droit d' « attaquer », de « toucher » la Sainteté de ce Seigneur et de cette Parole.

Nous ignorons les lendemains qui nous attendent et ceux qui viendront pour les hommes et le monde après nous. Nous ignorons (et nous n'avons pas à connaître) ce que Dieu ne nous a pas révélé. Mais nous savons ce que la Bible nous promet et nous ordonne. Et cela nous suffit pour entreprendre contre toute espérance, et pour persévérer contre tout succès. Nous ne nous soucions pas d'un autre sens de l'histoire que de celui qui nous est dévoilé dans la Sainte Ecriture. Nous ne nous soucions pas d'être « conformes » au siècle présent, ou « réactionnaires », ou « progressistes ». Nous ne nous soucions pas d'être du côté du manche, ou de l' « homme-à-la-barre », ou d'une majorité.

Nous essayons seulement de faire face, selon ce que dit la Parole de Dieu, aux problèmes qui se présentent à nous aujourd'hui. Sans vouloir nous soucier de lendemains inconnus. Attendant avec espérance, et quoi qu'il puisse arriver auparavant, le Retour du Christ dans sa gloire, la Résurrection des morts, la Transfiguration de l'univers en de nouveaux cieux et en une nouvelle terre où la Justice habitera.

Loin de nous détourner des humbles tâches présentes qu'ordonne la Parole de Dieu, l'espérance finale nous permet de les entreprendre sans crainte et sans illusions, certains du triomphe de Celui qui nous a appelés des ténèbres à Son admirable lumière. Il est déjà Roi. Et nous sommes déjà de Son Royaume. Maintenant. En dépit du diable et de la mort.

## IV

Rien n'est plus contraire à la Bible et à la foi réformée qu'une religion « insulaire » détachée des hommes et de la vie du monde.

Certes la foi chrétienne est une foi « personnelle », une relation vivante entre Dieu et « moi ». Et je ne peux me dégager sur quiconque de ma propre « responsabilité » : ni sur une église, ni sur un Etat, ni sur d' « autres ». La « communauté » est aujourd'hui tellement à la mode que la nécessité du rapport *personnel* avec Dieu et de la responsabilité *personnelle* de chacun devant la Parole de Dieu doit être énergiquement soulignée.

La lecture *personnelle* de la Parole de Dieu, l'examen *personnel* de ce qu'on lit et de ce qu'on entend (surtout en chaire, mais aussi ailleurs) redeviennent, comme au XVI<sup>e</sup> siècle, un impérieux *nécessaire*.

Nous voici en un temps où le droit et le devoir du *libre examen* s'imposent de nouveau avec force. Il ne faut pas, en effet, que de prétendues autorités — quand ce serait avec une « doctrine de la Parole de Dieu » — se substituent à l'autorité seule légitime de cette Parole. A chacun de vérifier et d'examiner, non pas pour devenir ou demeurer son propre maître, mais pour revenir toujours au seul Seigneur et à ce qu'il nous dit, promet et ordonne par Sa Parole.

La lecture, l'étude et la méditation *personnelles* de la Bible pourront seules nous délivrer des modes théologiques qui sont un des fléaux du protestantisme depuis deux cents ans. Le théologien qui m'aide à lire et à écouter la Parole de Dieu dans son unité et sa diversité est un bon théologien. Le théologien dont la théologie se substitue à la Bible est un mauvais théologien.

Le mouvement véritable de la Réformation « démasque » la Parole de Dieu, ramène à la Parole de Dieu, nous fait fuir les modes théologiques comme la peste.

Au jugement de Dieu je ne pourrai m'abriter ni derrière une église, ni derrière un pasteur, ni derrière des « Docteurs », si « brillants » qu'ils m'aient parus.

La Parole de Dieu est là, près de moi, entre mes mains, pour être mon flambeau et la lumière sur mon sentier : d'où mon indéniable responsabilité *personnelle* devant elle; et la nécessité de mon *libre examen*.

Mais si la religion doit être personnelle, il n'en découle aucunement qu'elle doit être individualiste ou particulariste ou « insulaire ».

La Parole de Dieu m'ouvre à la « catholicité » de la création.

La Parole de Dieu m'arrache à mes étroittesses.

La Parole de Dieu « catholicise » mon cœur.

Le Christ a tout pouvoir dans les Cieux et sur la terre. Sur tout. Toujours. Et partout.

Ce qui me paraît caractériser la Réformation pour notre temps,

c'est un esprit à la fois *fidèle*, soumis au Seigneur qui parle dans toute l'Ecriture, et *ouvert*, attentif à tout ce qui se pense, se dit, et se fait dans le monde. Une orthodoxie *fermée*, un modernisme *infidèle*, voilà ce que ne peuvent admettre et pratiquer les disciples de la Réformation.

S'il leur arrive de tomber dans l'une ou dans l'autre de ces mortelles erreurs, c'est par accident, c'est en opposition avec le « motif » scripturaire qui les anime, c'est en contradiction avec leur vocation qui est d'être à la fois « orthodoxes » et « modernes ».

Aujourd'hui, la Réformation poursuit son labeur. Paisiblement. Ceux d'entre nous qui ont médité le petit volume de H. N. RIDDERBOS : « Paul et Jésus », ou les études dogmatiques de G. C. BERKOUWER et de John MURRAY, ou les gros tomes philosophiques de H. DOOYEWERD et de Cornelius VAN TIL, savent que la foi et la science réformées brillent en ces années où nous vivons du plus vif éclat. Prémices d'une nouvelle vague de Réformation digne des anciennes. Si je cite ces noms, c'est que ces savants réformés contemporains se révèlent extraordinairement au courant des pensées et des mouvements de leur siècle, tout en étant humblement fidèles à l'Ecriture qui est la Parole de Dieu.

Loin d'être « fermés » aux questions de leur temps, ils ne cessent de poursuivre les plus fructueux dialogues avec ceux qui pensent et agissent à partir d'autres « motifs » que le leur. Et cela sans céder d'un pouce sur l'autorité plénière de la Parole divine.

Et ceux qui ont lu le *Testament of Vision* de l'Américain Henry ZYLSTRA n'ont pu manquer d'être empoignés par les pages de ce prodigieux critique littéraire, mort tout jeune, en 1956, après avoir tendu les clés magiques nous ouvrant à tant d'œuvres diverses de nos contemporains. Ce petit livre de deux cents pages, à lire et à relire, est le plus typique peut-être de ce courant réformé contemporain trop peu connu encore en France.

Mathématiciens ou philosophes, artistes ou théologiens, physiciens ou historiens, toute une pléiade « réformée » se lève, reprenant et ranimant le flambeau de la « foi donnée aux saints une fois pour toutes », afin que le nom de Dieu soit en tout et partout glorifié.

A chacun d'entrer à son tour, selon sa vocation et ses talents, dans ce grand labeur commun qu'est l'incessante *Réformation* de l'Eglise et du monde. En attendant que se lève le jour de la Transfiguration universelle.

# TU AIMERAS L'ÉTRANGER COMME TOI-MÊME

*Thème de prédication*

par Pierre MARCEL

*Lecture :*  
Deutéronome 10 : 12-22.

« L'étranger qui séjourne parmi vous sera pour vous comme l'un de vos compatriotes, et tu l'aimeras comme toi-même. »  
(Lévitique 19 : 33-34).

Voilà un commandement d'une brûlante actualité. Si nous le mettons en pratique, il doit changer, chez beaucoup, leur manière de penser, d'être et d'agir à l'égard des étrangers, si nombreux, qui ont reçu ou reçoivent accueil parmi nous.

En cela, Dieu ne nous laisse pas libres d'apprécier, selon notre cœur ou notre absence de cœur, le comportement que nous devons avoir à l'égard des étrangers. La Bible contient et enseigne une doctrine profonde et précise concernant nos sentiments et nos devoirs (personnels, sociaux et politiques), à l'égard des étrangers. Par là, et ce n'est pas étonnant, elle adopte une position rigoureusement originale, inconnue des législations les plus anciennes, comme de tant de législations modernes qui, d'ordinaire, étaient ou sont fort loin d'être favorables aux étrangers.

Selon ce qu'ils sont, la Bible emploie *six mots* différents pour désigner les étrangers. Mais il en est un tout particulier — et c'est celui-là seul qui retiendra notre attention — qui par *étranger* désigne : 1) *qui-conque réside dans un pays dont il n'est pas natif et dont il ne partage pas la citoyenneté* ; 2) ou même *quiconque réside dans une ville ou dans une région qui ne sont pas celles de sa naissance*. Il s'agit donc, dans un pays, une région, une ville, de l'étranger résidant. (Telle était la situation des Strasbourgeois repliés par ordre en 1939 dans le Midi

de la France, telle est également et le plus souvent celle des « repliés » d'Algérie ou d'ailleurs, qui ne sont pas tous des « rapatriés »).

« Si un étranger vient séjourner parmi vous, dans le pays, vous ne l'opprimerez pas. L'étranger qui séjourne parmi vous sera pour vous comme l'un de vos compatriotes, et tu l'aimeras comme toi-même. » Parce que l'étranger se trouve le plus souvent dans une situation désavantageuse, il est l'un des favoris d'une législation qui accorde une protection spéciale à ceux qui sont faibles et sans appui.

« Vous n'aurez qu'une même loi pour l'étranger comme pour celui qui est né dans le pays (Lévitique 24 : 22). L'étranger doit être jugé avec la même équité que son propre frère (Deut. 1 : 12). Son droit est aussi sacré que celui de la veuve et de l'orphelin, auxquels dans la plupart des textes il est indissolublement associé. Dans la série des malédictions liturgiques de Deutéronome 27, il est dit : Maudit soit celui qui fait flétrir le droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve ! Et tout le peuple dira : Amen ! »

En contrepartie, l'étranger doit se soumettre aux mêmes lois que les autres, ne pas commettre ce qu'elles condamnent, et il est possible des mêmes sanctions. Les mêmes garanties lui sont accordées en toute procédure. Toutefois, certaines professions ou états publics lui étaient interdits (avocat, juge, magistrat).

Sur le plan de l'assistance sociale, l'étranger, comme l'orphelin et la veuve, participe aux dimes remises dans ce but, « afin qu'il mange et se rassasie » (Deut. 14 : 28-29). L'étranger ne doit pas avoir faim. Pour lui, il ne faut pas couper les épis jusqu'au bord du champ, ni ramasser ce qui reste à glaner dans la moisson ; ni grappiller la vigne, ni ramasser les fruits tombés à terre ; quand les oliviers auront été secoués, il ne faut pas revenir pour passer en revue chaque branche : tout cela est pour l'étranger, la veuve et l'orphelin.

Les salaires doivent lui être ponctuellement remis, le jour même, avant le coucher du soleil. Il a droit aux mêmes repos, aux mêmes jours de congé que tout le monde, afin qu'il puisse reprendre haleine. Dans le Décalogue, Exode XX, il y a un petit mot très profond, qu'omettent nos traductions dans le commandement sur le repos..., « ton étranger qui est dans tes murs... ».

Spirituellement, il a le droit de s'associer — parfois il en a le devoir — aux manifestations religieuses du peuple qui l'accueille : en l'espèce le Culte israélite. Il participe à la Fête des expiations, à celle des Pains sans levain, aux rites de purifications, aux sacrifices d'action de grâces. « Il procédera, dit la Bible, de la même manière que vous. *Il y aura une seule et même loi pour toute l'assemblée, pour vous comme pour l'étranger qui séjourne parmi vous... Il en sera de l'étranger comme de vous-mêmes devant l'Eternel : il y aura une seule loi et une seule règle.* » (Nombres 15 : 14-16).

Mais, s'il fait profession de foi au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, alors il est circoncis, ainsi que ses fils, et il pourra célébrer la

Pâque de l'Eternel. « Il est désormais traité comme celui qui est né dans le pays. » Il cesse d'être un étranger, d'où qu'il vienne, pour devenir un véritable Israélite, lui et toute sa famille.

Quels sont donc les motifs d'une législation aussi libérale et de commandements aussi contraignants et précis que : « *L'étranger... sera pour vous comme l'un de vos compatriotes, et tu l'aimeras comme toi-même* » ?

Ils sont d'ordre théologique, historique, social et moral : *Notre joie de vivre en dépend.*

I. 1° A Dieu appartiennent les cieux et les cieux des cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve (Deut. 10 : 14). Il est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et redoutable qui ne fait point exception de personnes et qui n'accepte pas de présents ; qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, *qui aime l'étranger* et lui donne la nourriture et le vêtement. « Vous aimerez donc l'étranger... »

Là où Dieu aime, pourrions-nous rester indifférents ou haïr ? Là où Dieu nourrit et habille, pourrions-nous fermer notre main ? Alors, nous ne craindrions plus notre Dieu, nous ne l'aimerions plus, nous ne le servirions plus, *car il aime l'étranger*, et moi, je dois l'aimer... « Je suis l'Eternel, votre Dieu ! » (Déclaration qui revient sans cesse comme un refrain pour donner vie à ces commandements).

2° Dans sa Seigneurie, Dieu a fait de toute l'humanité une *unité*. Le salut et la conservation de tous doivent être en recommandation à chacun... Briser cette unité, en rester ou en revenir à des concepts de races, de clans, de tribus, c'est une mentalité plus antique que celle du Deutéronome, c'est revenir 3.500 ans en arrière ; c'est briser l'humanité ; c'est dénier à Dieu sa Seigneurie sur tous ; c'est mépriser Jésus-Christ et l'unité de l'Eglise : « Il n'y a plus de distinction, dit l'Apôtre, entre le Juif et le Grec, parce qu'ils ont tous le même Seigneur, riche pour tous ceux qui l'invoquent. » (Rom. 10 : 12). C'est repousser le Christ, qui s'identifie avec l'étranger : « J'étais étranger, et vous m'avez recueilli... Ou : et vous ne m'avez pas recueilli. » (Matthieu 25 : 35, 43). « C'est moi qui suis l'Eternel, votre Dieu. »

3° L'homme est l'image de Dieu, et tout homme est notre propre image, notre propre chair. Si nous voulons honorer Dieu, il faut honorer ses images, en la personne de nos prochains, et notamment des étrangers qui résident chez nous... Si nous ne voulons renier toute humanité, nous devons nous comporter envers eux comme envers notre propre chair, les aimer comme nous-mêmes. « En chaque homme, nous devons respecter l'image du Seigneur qui y est imprimée, et aimer notre propre chair » (Calvin). « Je suis l'Eternel, votre Dieu... Je suis ta gloire, ton Dieu. »

II. a) Cette attitude est inspirée de considérations historiques.

Un refrain : « Vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte. » Dans l'épreuve parfois, mais aussi dans la prospérité : 70 personnes sont devenues un grand peuple... « Vous aimerez donc l'étranger... »

Nous ne sommes pas juges des décrets de la providence de Dieu et des conditions historiques qui font déferler des étrangers chez certaines nations ou dans certaines régions. Servir Dieu, c'est s'associer à l'œuvre de sa Providence... « Tu te souviendras que tu as été esclave et que l'Eternel, ton Dieu, t'a délivré. » Fils de Dieu, nous avons aussi à délivrer.

b) Cela nous est-il si étranger ? Si nous connaissions l'histoire de nos familles, nous serions sans doute profondément émus de constater combien de fois nos ancêtres ont été « étrangers », résidant dans un autre pays que le leur... Avec plusieurs de ceux d'entre vous, ce fut le cas des miens, lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Et là où ils étaient, Dieu les a assistés, délivrés, bénis... Ils ont reçu bon accueil... Et nous sommes là, aujourd'hui, au bénéfice de l'accueil reçu et de sa divine providence !

c) Et puis, dans la perspective chrétienne, sommes-nous tellement « chez nous », ici, parmi notre peuple ? Notre citoyenneté n'est-elle que celle de la France, notre espérance, la sienne, ses biens, les nôtres ? Cette cité n'est-elle point pour nous passagère et transitoire ? Citoyens des cieux, ne sommes-nous pas tous « étrangers et voyageurs sur la terre » ? Les étrangers vivant sur notre sol ne partagent-ils pas avec nous, au fond, leur qualité, de sorte qu'il n'y a pas de différence entre eux et nous ? Et voici un nouveau motif de les aimer « comme nous-mêmes » ! Il n'y a pas de gloire nationale durable : C'est l'Eternel qui est notre gloire, car il est *notre* Dieu. Voilà pourquoi, dans cette perspective, Dieu ne fait point exception de personnes : et *Il aime l'étranger*.

III. Ce n'est point par hasard qu'il affirme aussi, dans Deutéronome 10 : 17, *qu'il n'accepte point de présents*. Nous ne pouvons enrichir Dieu en lui donnant ce que nous possédons. Puisque notre bienfaisance et nos libéralités ne peuvent venir jusqu'à lui (comme le dit le Psalmiste), c'est *envers les autres* qu'il nous commande de les exercer. Tout ce que nous donnons aux autres, le Seigneur l'estime être donné à lui-même.

Nous ne sommes pas appauvris de ce que nous donnons — ou de ce qu'on nous prend ou prendra par des décrets ou par des lois — pour accueillir ou soulager, et intégrer dans notre communauté ceux qui sont nés ou vivaient ailleurs, et que des circonstances de toutes sortes précipitent chez nous !

Une image familière : Quand nous déménageons, nous envoyons en avant nos biens, là où nous avons désormais à résider, et nous serons heureux de les y retrouver. En voyant que cette vie s'évanouit comme un songe, et que nous sommes appelés au Royaume de Dieu, il convient d'y transmettre nos richesses, plutôt que de les garder, pour en être arrachés quand il nous faudra mourir. Et comment les y transmettrons-nous ? En subvenant libéralement aux nécessités des pauvres et des étrangers, auxquels tout ce qu'on donne

avec largesse, le Seigneur l'estime être donné à lui-même. Demain, c'est dans les mains de Dieu que nous retrouverons nos biens, dont il aura été meilleur gardien que nous-mêmes.

IV. Car Dieu ajoute une promesse solennelle à ce commandement : « L'Eternel ton Dieu te bénira dans toutes les œuvres que ta main entreprendra. »

Dans tous les domaines, économique, social, culturel, religieux, l'hospitalité généreuse est une cause de richesses et de bénédictions. Et nous avons à accueillir dans cette perspective.

Nos réfugiés protestants d'autrefois ont été une cause de bien-être et d'épanouissement pour tous les peuples qui les ont accueillis. La richesse de la France, son actuelle prospérité économique, le développement des arts, etc... sont, j'en ai la conviction, une bénédiction pour tant d'étrangers (ils se comptent par millions), qu'elle a accueillis et intégrés depuis 1919... D'autres bienfaits sont promis à l'accueil d'aujourd'hui, si nous accueillons ceux qui désormais doivent séjourner parmi nous *en les aimant comme nous-mêmes*.

Puissions-nous, comme l'Israélite d'autrefois, prendre Dieu à témoin que nous agissons ainsi parce qu'il l'a commandé, parce qu'il aime l'étranger, parce qu'il est notre Dieu et notre gloire ! « Seigneur, j'ai ôté de ma maison ce qui était consacré, et je l'ai donné à l'étranger... Je n'ai transgressé ni oublié aucun de tes commandements... Regarde de ta sainte demeure, du haut des cieux, et bénis ton peuple, ce sol, ce pays où coulent le lait et le miel, et que tu nous as donné. » (Deut. 26 : 12-15).

Et ce bonheur promis à l'accueil s'épanouit aussi dans le domaine spirituel, dans la vie ecclésiastique d'ici, dans la communion des croyants...

Le Christ nous a souvent donné l' « étranger » en exemple : les Ninivites et leur repentance, la reine de Saba et sa soif de connaître Dieu, Naaman, le Syrien, et sa foi en la guérison possible, la veuve de Sarepta et sa confiance en la providence de Dieu, le lépreux et sa reconnaissance... En vérité, nombre de ceux que nous accueillerons nous enrichiront spirituellement... Ils nous réveilleront !

Voilà le commandement et ses raisons qui doivent diriger notre comportement envers tous ceux qui, sans être nés ici, sont appelés à y résider, plus précisément encore ceux qui viennent d'une ville ou d'une région autre que la nôtre. Et cela en temps ordinaires, comme dans les circonstances exceptionnelles d'aujourd'hui.

Déplacés, rapatriés, réfugiés, il faut les considérer en Dieu et non pas en eux-mêmes. Dieu nous commande d'étendre l'amour que nous lui portons à tous, si bien que nous ayons toujours ce principe : « *Quel que soit l'homme, il nous le faut pourtant aimer, si nous aimons Dieu* » (Calvin).

Il nous faut l'aimer comme nous-mêmes.

# BAPTÈME ET PNEUMATOLOGIE

par Michel Réveillaud

Au cours de ces dernières années, certains théologiens — surtout parmi ceux qui contestent le bien-fondé du pédobaptisme — ont étudié le problème du baptême d'eau en fonction du don du Saint-Esprit. Il est absolument évident que la doctrine des sacrements et la pneumatologie sont intimement liées; à vrai dire, dans l'ensemble de la foi chrétienne, aucune doctrine ne peut être considérée comme un chapitre indépendant. Mais si l'on ne peut séparer les grandes affirmations de la foi, il est possible et parfois nécessaire de les distinguer.

CALVIN a su parfaitement montrer à la fois le lien et la distinction qui existent entre sacrements et don de l'Esprit. Nous nous permettons de rappeler ici les phrases si précises de l'*Institution*: « ... (les sacrements) produisent lors leur efficace, quand le Maître intérieur des ames y adjouste sa vertu : par laquelle seule les cœurs sont percez, et les affections touchées pour y donner entree aux sacrements. Si cestuy-là défaut, ils ne peuvent non plus apporter aux esprits, que la lumière du soleil aux aveugles, ou une voix sonante à sourdes oreilles. Pourtant je mets ceste difference entre l'Esprit et les sacrements, que je recognoy la vertu resider en l'Esprit, ne laissant rien davantage aux sacrements, sinon qu'ils soyent instrumens dont le Seigneur use envers nous : et tels instrumens, qui seroyent inutiles et vains sans l'operation de l'Esprit : neantmoins qu'ils sont pleins d'efficace quand l'Esprit besoigne par dedans<sup>1</sup>. » C'est donc parce que l'efficace du sacrement est œuvre de l'Esprit qu'il existe une « difference » certaine entre le baptême et le don de l'Esprit. L'instrument peut être inutile; il n'en demeure pas moins véritable instrument. En fait, CALVIN ne part pas de prémisses pneumatologiques pour étudier le baptême.

Nous croyons qu'une doctrine du baptême fondée sur une pneumatologie ne pourrait engendrer qu'une très grande confusion. Sur ce point l'histoire de l'Eglise primitive nous donne un enseignement précis que nous voudrions ici tenter d'étudier pour en tirer les conclusions qui s'imposent.

Entre l'année 255 et le milieu de 257, une controverse, dont les conséquences pouvaient être extrêmement graves, a violemment

<sup>1</sup> *Institution chrétienne*, IV, xiv, 9.

opposé saint CYPRIEN de Carthage et l'évêque de Rome, ETIENNE. On a coutume de la désigner sous le nom de « controverse baptismale ». Le problème posé était clair : un certain nombre d'hommes, baptisés dans des conventicules de schismatiques ou d'hérétiques, reconnaissaient leurs erreurs, et demandaient à être admis au sein de l'Eglise Universelle. Quelle attitude fallait-il adopter à leur égard ? A Rome, on se contentait d'une simple imposition des mains donnée à l'hérétique converti. Dans l'ensemble de l'Afrique comme en Cappadoce, on considérait le baptême conféré par les hérétiques et les schismatiques comme n'ayant aucune valeur. En conséquence, il était indispensable de rebaptiser les convertis. Et des deux côtés les adversaires pouvaient invoquer des traditions et des coutumes très anciennes. On sait dans quelle direction l'Eglise, fortement influencée par S. AUGUSTIN, s'est ensuite engagée. Et je ne pense pas qu'aujourd'hui soient nombreux les théologiens qui voudraient inciter les pasteurs à rebaptiser les hérétiques convertis. Mais, s'il n'est plus directement actuel, ce problème débattu jadis par ETIENNE et CYPRIEN peut nous aider à mieux comprendre ce qu'aujourd'hui Dieu nous demande, et à éviter certaines erreurs que nous aussi pourrions commettre.

En fait, c'est à tort que l'on désigne la controverse ancienne sous le nom de « querelle baptismale ». Il s'agit, avant tout, d'une controverse *pneumatologique* suscitée par des divergences dans la discipline du baptême.

Le jour de son baptême, S. CYPRIEN avait expérimenté lui-même combien grande est la puissance de l'Esprit. Etant plongé dans l'eau, le néophyte a réellement senti mourir en lui le vieil homme et a vu naître l'homme nouveau. Il n'est pas question de mettre en doute la bonne foi de celui qui est le témoin émerveillé de l'œuvre accomplie en lui par le Saint-Esprit. Mais cette simultanéité entre baptême et réception de l'Esprit n'a sans doute pas aidé l'évêque de Carthage à comprendre combien sa propre expérience pouvait être exceptionnelle. Toujours est-il que CYPRIEN fit alors la découverte de la grande vérité pneumatologique qu'il ne cessera de rappeler tout au long de son ministère : l'Esprit, étant Esprit de Dieu, est sans limites. C'est ici l'une des affirmations capitales de l'épître à DONAT : *Profluens largitur Spiritus nullis finibus premitur*<sup>2</sup>.

Il est nécessaire d'étudier attentivement cette proposition. Nous pourrons alors éviter l'erreur de certains qui, pour chanter les louanges de l'évêque de Rome, furent entraînés à formuler des critiques hâtives et sans doute exagérées à l'endroit de l'évêque de Carthage<sup>3</sup>.

L'Esprit ne connaît pas de limites. Pour préciser sa pensée,

<sup>2</sup> *Ad Donatum*, 5 (C.S.E.L. III, 7).

<sup>3</sup> Ainsi BATIFFOL présente ETIENNE comme le défenseur luttant « avec courage » contre CYPRIEN, pour maintenir l'ordre qui triomphera plus tard; *l'Eglise naissante et le catholicisme*, pp. 475 ss., Paris (1909).

CYPRIEN emploie une image classique : « Comme le soleil émet ses rayons, la lumière illumine, la fontaine coule et le nuage se déverse, ainsi se répand l'Esprit céleste<sup>4</sup>. » Ces exemples naturels du soleil, de ses rayons et de la fontaine seront repris plus tard dans un passage célèbre du *De Unitate*, qu'il est utile de citer intégralement : « La dignité épiscopale est une; et chaque évêque en possède une parcelle sans division du tout; il n'y a qu'une Eglise qui par sa fécondité toujours croissante, embrasse une multitude toujours plus ample. Le soleil envoie beaucoup de rayons, mais sa source lumineuse est unique; l'arbre se divise en beaucoup de branches, mais il n'y a qu'un tronc vigoureux, appuyé sur des racines tenaces; d'une source découlent bien des ruisseaux; cette multiplicité ne s'épanche, semble-t-il, que grâce à la surabondance de ses eaux, et pourtant tout se ramène à une origine unique. Séparez un rayon solaire de la masse du soleil, l'unité de la lumière ne comporte pas un tel fractionnement. Arrachez une branche à un arbre, le rameau brisé ne pourra plus germer. Coupez un ruisseau de sa source, l'élément tronqué tarit. Il en va de même de l'Eglise du Seigneur : elle diffuse dans l'univers entier les rayons de sa lumière, mais une est la lumière qui se répand ainsi partout, l'unité du corps ne se morcelle pas. Elle étend sur toute la terre ses rameaux d'une puissante vitalité, elle épanche au loin ses eaux surabondantes. Il n'y a cependant qu'une seule source, qu'une seule origine, qu'une seule mère, riche des réussites successives de sa fécondité<sup>5</sup>. » Ainsi, parce qu'elle est fondée sur l'œuvre du Saint-Esprit, l'unité ne peut être morcelée. Le soleil est tout entier dans chacun de ses rayons; la vertu de la source est intégrale dans chacun des ruisseaux qui en découlent. Le Saint-Esprit peut se répandre à l'infini sur les fidèles, mais Il ne se divise ni se fragmente. Il est tout entier là où il est présent.

Soulignant encore combien il est impossible de concevoir une sorte de fragmentation de l'Esprit, CYPRIEN utilise ailleurs certaines images tirées maintenant des saintes Ecritures. Parfois elles nous paraissent un peu étranges, mais théologiquement elles sont suggestives. Tel est l'exemple d'Elisée qui ressuscite le fils de la veuve Sunamite. Le récit biblique rapporte comment Elisée se coucha sur le cadavre du petit enfant, mettant sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains (cf. 2 Rois 4 : 34). Comment, s'étonne CYPRIEN, un tel miracle est-il possible ? Comment le corps d'un adulte peut-il ainsi correspondre exactement au corps d'un enfant ? « Ce qui est exprimé là, répond l'évêque de Carthage, c'est l'égalité divine et spirituelle, suivant laquelle tous les hommes sont de même taille et de même âge<sup>6</sup>. » Et un peu plus loin, l'auteur

<sup>4</sup> *Ad Donatum* 14; C.S.E.L. III, 15.

<sup>5</sup> *De Unitate* 5. Nous reproduisons ici la traduction de P. DE LABRIOLLE, *De l'unité de l'Eglise catholique*, Paris (1942), pp. 11 ss.

<sup>6</sup> Ep. 64, III, 2; cf. BAYARD, *Saint Cyprien, Correspondance*, tome 2, p. 214, Paris (1925).

revient sur le même thème : « L'Esprit-Saint est donné également à tous, non d'après une mesure proportionnelle, mais d'après une bonté et une bienveillance paternelle<sup>7</sup>. »

Un peu plus tard, au cours de l'année 255, CYPRIEN revient sur les mêmes affirmations : « Le Saint-Esprit ne se donne point avec mesure, il vient tout entier en celui qui croit<sup>8</sup>. » Ici nous retrouvons l'image du soleil et de ses rayons que nous avons déjà rencontrée : « Car si le jour luit également pour tout le monde, et si le soleil répand sur tous la même lumière, à combien plus forte raison le Christ, qui est le vrai soleil et le vrai jour, répand-il également dans son Eglise la lumière de la vie éternelle<sup>9</sup>. » CYPRIEN, à l'appui de sa thèse, invoque une fois encore un exemple biblique. Il s'agit, cette fois, de la manne dont les Hébreux se nourrissaient au désert : « Là, sans distinction d'âge ni de sexe, chacun recueillait un gomor de manne. Ce qui montrait que la bonté du Christ et la grâce céleste qui devait venir, serait également partagée entre tous, et que, sans différence de sexe, sans distinction d'âge, sans acception de personnes, le bienfait de la grâce spirituelle se répandrait sur tout le peuple de Dieu<sup>10</sup>. »

Mais à cette notion du caractère indivisible du don de l'Esprit, les adversaires de l'évêque de Carthage opposaient un argument un peu simpliste, auquel, d'ailleurs, il était facile de s'attendre. Dans les faits, chacun peut constater les différences spirituelles qui existent entre plusieurs chrétiens. CYPRIEN, montrant l'inanité de cette objection, mettra alors en valeur la distinction nécessaire entre le don objectif du Saint-Esprit et la sanctification particulière de chaque fidèle. Il est vrai, reconnaît CYPRIEN, que certains peuvent profiter de la grâce spirituelle plus que d'autres. C'est là, dit-il, le sens de la parabole du semeur. Répandue sur le chemin ou au milieu des épines, la semence ne rapportera que peu de fruits, tandis qu'ailleurs elle rendra trente, soixante et jusqu'à cent grains. Si le nombre des fruits est variable, c'est en fonction de la nature du sol. Mais la semence demeure toujours semblable à elle-même; où qu'elle tombe, elle renferme la même puissance, car « Dieu accorde à tous également<sup>11</sup>. » D'un côté, il y a le travail des hommes; et celui-ci peut être plus ou moins grand, car certains ouvriers sont embauchés dès la première heure dans la vigne du Seigneur, tandis que d'autres n'ont œuvré que la dernière (cf. Matth. 20 : 1 ss.). Mais le don de Dieu est toujours égal à lui-même; et CYPRIEN voit l'image de cette égalité dans l'unique denier remis à tous<sup>12</sup>. » Ce qui provient des hommes

<sup>7</sup> *Ibidem*, BAYARD, p. 215.

<sup>8</sup> Ep. 69, XIV, 1; BAYARD, o.c., p. 249.

<sup>9</sup> *Ibidem*.

<sup>10</sup> Ep. 64, XIV, 1 et 2; BAYARD, o.c., p. 250.

<sup>11</sup> Ep. 64, XIV, 2; BAYARD, o.c., p. 250.

<sup>12</sup> Ep. 64, XIV, 2; BAYARD, o.c., 250.

peut être comparé quantitativement. Mais le don du Saint-Esprit est qualificatif et « sans mesure », car, quand il donne le Saint-Esprit, Dieu se donne Lui-même; il donne l'infini de sa présence et son amour infini. Telle est la grande affirmation de CYPRIEN au moment où il aborde la controverse dite « baptismale ».

Maintenant, nous devons tenter de caractériser la pensée de l'évêque de Rome. Une remarque préliminaire s'impose : nous ne connaissons la doctrine baptismale d'ETIENNE qu'à travers le témoignage de ses adversaires. Ici nous ne devrons donc nous avancer qu'avec beaucoup de prudence; non pas qu'il faille suspecter la bonne foi de CYPRIEN, la chose est évidente; mais parce qu'au sein d'une controverse un grave malentendu peut toujours s'insinuer. Néanmoins, sur un point précis nous pouvons retrouver les affirmations d'ETIENNE sans risquer beaucoup de nous tromper. CYPRIEN avait sous les yeux une lettre de l'évêque de Rome quand il déclarait : « C'est un autre illogisme de dire, alors que la naissance est spirituelle dont nous naissions dans le Christ par le bain de la régénération, que quelqu'un peut naître spirituellement chez les hérétiques, où ils n'admettent pas la présence de l'Esprit<sup>13</sup>. » FIRMILIEN DE CÉSARÉE avait lui aussi connaissance du même écrit de l'évêque de Rome<sup>14</sup>.

Et il confirme exactement l'opinion de son collègue de Carthage : « Puisqu'Etienne, et ceux qui partagent son sentiment, prétendent que la rémission des péchés et la seconde naissance peuvent avoir lieu dans les sectes, où ils avouent eux-mêmes que l'Esprit-Saint n'est pas<sup>15</sup>... »

Nous constatons, tout d'abord, que si l'évêque de Rome refuse de rebaptiser les hérétiques convertis, ce n'est absolument pas par une sorte de laxisme admettant que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, et qu'aucune différence fondamentale ne sépare les hérétiques de l'ensemble de l'Eglise Universelle. En refusant, au contraire, de reconnaître que le Saint-Esprit est présent chez les hérétiques, ETIENNE professe la plus stricte orthodoxie. Comme le remarque fort bien FIRMILIEN, on ne pourrait parler d'une présence de l'Esprit dans les communautés hérétiques sans effacer la frontière entre Eglise et hérésie, sans porter atteinte à la foi, à l'unité, sans blasphémer contre Dieu et le Seigneur<sup>16</sup>. Tout serait très clair si ETIENNE s'était contenté de prendre position sur ce point.

Mais il a aussi parlé d'une certaine naissance spirituelle liée à l'acte du baptême. Dans la première des citations que nous avons faites, CYPRIEN interprète la pensée de l'évêque de Rome en disant que pour lui « quelqu'un peut naître spirituellement chez l'héré-

<sup>13</sup> Ep. 74, v, 4; BAYARD, o.c., 283.

<sup>14</sup> CYPRIEN nous apprend également qu'il avait envoyé copie de cette lettre à POMPÉIUS, évêque de Tripolitaine; cf. Ep. 74, i, 1, BAYARD, o.c., p. 279.

<sup>15</sup> Ep. 75, viii, 1; BAYARD, o.c., 294.

<sup>16</sup> Ep. 75, xxv, 3; BAYARD, o.c., 308.

tique ». Dans la seconde citation, FIRMILIEN témoigne que, pour ETIENNE, « la seconde naissance peut avoir lieu dans les sectes ». Ces attestations ne sont pas isolées. A plusieurs reprises, nous entendons le même écho de la pensée d'ETIENNE; il prétend, nous dit-on, que, par le baptême, l'homme devient fils de Dieu<sup>17</sup>. L'hérétique pourrait alors donner naissance à des enfants de Dieu<sup>18</sup>. Et, de son côté, FIRMILIEN énonce comme une « étrange prétention » d'ETIENNE le fait « de vouloir que le Christ soit présent avec sa sainteté en ceux qui sont baptisés chez les hérétiques ». Comme le note avec beaucoup de raison l'évêque de Césarée, s'il y a présence du Christ, il y a aussi présence de l'Esprit « à moins qu'ils ne séparent l'Esprit d'avec le Christ, de telle façon que le Christ soit chez les hérétiques, sans que le Saint-Esprit y soit<sup>19</sup> ». Un peu plus loin, FIRMILIEN apporte un témoignage analogue : ETIENNE « soutient que, par le sacrement du baptême (les hérétiques) effacent les souillures du vieil homme, relèvent des anciens péchés et de la mort, donnent par une nouvelle et divine régénération des enfants à Dieu »<sup>20</sup>.

CYPRIEN et son ami de Césarée sont catégoriques. Baptême d'eau et don du Saint-Esprit ne peuvent être séparés : « ...A coup sûr, le baptême... ne peut être chez les hérétiques, puisqu'il ne peut être séparé ni de l'Eglise, ni du Saint-Esprit<sup>21</sup>. » Et FIRMILIEN est tout aussi net : « Le baptême lui-même n'existe pas sans l'Esprit<sup>22</sup>. » ETIENNE, quant à lui, a très vraisemblablement professé une certaine naissance spirituelle, une certaine présence de l'Esprit liées au baptême d'eau chez les hérétiques; tout en niant que la plénitude de l'Esprit soit chez eux.

Si nous voulons maintenant comprendre la valeur de la critique cyprienne devant la pneumatologie d'ETIENNE, nous devons rappeler brièvement la position de l'évêque de Carthage devant le problème posé par *le baptême des cliniques*. En un temps où le baptême se pratiquait généralement par immersion, certains pouvaient se demander s'il fallait ou non considérer comme chrétiens authentiques ceux qui n'avaient été qu'arrosés de l'eau du salut, sans y être baignés. Au passage, CYPRIEN se moque avec humour des pédants de l'époque qui cherchaient, on ne sait où, chez HIPPOCRATE ou SORANUS, des mots savants et grecs<sup>23</sup>. Toujours est-il qu'on nommait « cliniques » les catéchumènes qui, à l'article de la mort, sollicitaient et obtenaient le baptême. Peut-être que le temps semblait manquer pour attendre l'époque de Pâques, où généralement on célébrait les baptêmes. Peut-être que pour ne pas hâter les derniers instants du malade, on évitait de sortir le fiévreux de son lit pour aller le plonger dans

<sup>17</sup> Ep. 74, vi, 1; BAYARD, o.c., 283.

<sup>18</sup> Id. vii, 3; BAYARD, o.c., 284.

<sup>19</sup> Ep. 75, xii; BAYARD, o.c., 298 s.

<sup>20</sup> Id., xvii, 2; BAYARD, o.c., 302.

<sup>21</sup> Ep. 74, iv, 2; BAYARD, o.c., 282.

<sup>22</sup> Ep. 75, ix, 1; BAYARD, o.c., 295.

quelques baptistère. On se contentait donc d'une simple aspersion. Mais tout peut arriver; y compris la guérison d'un mourant. Que devait-on alors penser d'un baptême accordé dans de telles conditions ? Etait-il ou non nécessaire de le renouveler ?

La pensée de CYPRIEN est bien claire : « Si l'on estime qu'ils n'ont rien reçu du tout... qu'on les baptise quand ils seront sortis de maladie et guéris. Mais si l'on ne peut baptiser ceux qui ont été sanctifiés par le baptême de l'Eglise, pourquoi les scandalise-t-on dans leur foi et leur croyance en la bonté de Dieu<sup>24</sup> ? » Sur quoi se fonde un tel raisonnement ? Sur la grande affirmation de la pneumatologie cyprienne : au lieu de parler d'une « effusion moindre des dons divins et de l'Esprit Saint », il faut, au contraire, déclarer que « le Saint-Esprit ne se donne point avec mesure, mais vient tout entier en celui qui croit »<sup>25</sup>.

A propos du baptême des hérétiques, c'est exactement le même dilemme que CYPRIEN pose à ETIENNE. Ou bien ce baptême est vide; dès lors, il faut baptiser l'hérétique converti; et c'est ce que pensent les Africains et l'évêque de Césarée. Ou bien l'Esprit Saint a été reçu au moment du baptême d'eau des hérétiques; il n'est pas alors nécessaire, comme le fait ETIENNE, de leur imposer la main après leur conversion pour qu'ils reçoivent le même Esprit<sup>26</sup>.

Dans l'aspect pneumatologique de la querelle « baptismale », CYPRIEN a incontestablement raison. L'évêque de Rome mérite l'accusation de « détruire la vérité chrétienne »<sup>27</sup>, ou celle, plus violente encore, dont l'apostrophe FIRMILIEN : « Tu es pire que tous les hérétiques<sup>28</sup> ! » En effet, la doctrine d'ETIENNE équivalait à faire de l'Esprit une *quantité*. Au baptême d'eau une part d'Esprit était accordée; il y avait une certaine naissance spirituelle. Mais, chez l'hérétique, cette part était insuffisante, et il était nécessaire de la compléter par l'imposition des mains. Une telle pensée porte en elle la négation implicite de la personnalité de l'Esprit. Non seulement elle sépare du Christ l'Esprit, et détruit, par cela même, toute la doctrine de la Trinité, mais en faisant de l'Esprit, qui est la Présence efficace de Dieu, une chose quantitative, elle supprime la réalité du Dieu vivant, présent tout entier là où il est présent.

L'hérésie qui fait de l'Esprit un simple don de Dieu est bien connue : il s'agit du *modalisme*. Chose caractéristique, tout au long de la querelle trinitaire et jusqu'aux environs du IV<sup>e</sup> siècle, l'Eglise de Rome, sans jamais tomber dans les exagérations de quelques extrémistes, n'a cessé d'incliner vers le modalisme. HIPPOLYTE nous

<sup>24</sup> *Id.*, XIII, 3; BAYARD, o.c., 249.

<sup>25</sup> *Id.*, XIII, 3; BAYARD, o.c., 249.

<sup>26</sup> *Id.*, XIII, 3 et XIV 1; BAYARD, *ibid.*

<sup>27</sup> *Ep.* 73, VI, 2; BAYARD, o.c., 266; cf. *Ep.* 74, V, 1 et 75, XVIII, 1; BAYARD, o.c., 282 et 303.

<sup>28</sup> *Ep.* 73, XVI, 1; BAYARD, o.c., 271; cf. *Ep.* 73, XXII, 1; BAYARD, o.c., 276.

<sup>29</sup> ...tu haeriticis omnibus pejor es; *Ep.* 75, XXIII, 2; BAYARD, o.c., 305.

a conservé, dans ses *Philosophumena*, les paroles de CALLISTE, évêque de Rome vers 220. Celui-ci déclare dans une profession de foi : « Le même Verbe est identique au Fils, identique au Père; ce sont là deux noms différents, mais ils s'appliquent à un esprit unique, indivisible... tout est plein de l'Esprit divin, le monde supérieur et le monde inférieur. L'Esprit incarné dans la Vierge n'est pas autre que le Père, mais il est identique à lui... Ce que l'on voit, c'est-à-dire l'homme, c'est le Fils, mais l'esprit contenu dans le Fils, c'est le Père<sup>29</sup>... »

Cette dernière phrase doit être sujette à bien des réserves. Malgré l'opposition de quelques historiens soucieux de défendre la réputation d'orthodoxie de l'évêque de Rome, des savants catholiques eux-mêmes, aussi sérieux que E. AMANN, ont reconnu : « Il n'est pas discutable que cette doctrine soit nettement modaliste<sup>30</sup>. »

Le deuxième successeur d'ETIENNE fut DENYS, évêque de Rome de 259 à 268. Il fut amené à prendre position devant la question sabellienne, et pensa qu'il était nécessaire de rectifier certaines erreurs de son homonyme, DENYS D'ALEXANDRIE. Il le fit dans une lettre dont ATHANASE nous a heureusement conservé de larges extraits. Avec raison, l'évêque de Rome condamne ceux qui font du Fils une simple créature. Il s'oppose également à ceux qui distinguent trop catégoriquement les trois hypostases, et risquent par cela même d'en faire trois divinités. DENYS DE ROME insiste beaucoup sur l'unité de la « divine monade »; peut-être un peu trop. Car il fait du Saint-Esprit un simple attribut de Dieu, qui « demeure et habite en Dieu »<sup>31</sup>.

ETIENNE se trouve donc encadré par deux évêques dont les allégations, pour être assez vagues, n'en sont pas moins suspectes. Ceci confirme notre interprétation de la doctrine pneumatologique de l'adversaire de CYPRIEN. L'évêque de Carthage et celui de Césarée avaient mille fois raison de s'élever violemment contre le modalisme larvé de l'évêque de Rome.

S'ensuit-il que CYPRIEN ait eu raison dans la querelle « baptismale », et qu'il faille, à son exemple, rebaptiser les hérétiques convertis ? Malgré la plaidoirie d'AUGUSTIN, pleine de respect filial envers son prédécesseur, il faut bien reconnaître que la pratique re-baptismale de l'ancien évêque de Carthage n'a fait qu'apporter de l'eau au moulin des donatistes. Serions-nous dans une impasse ? *Le problème du baptême des hérétiques convertis nous condamne-t-il au modalisme si nous voulons éviter le donatisme, et vice versa ?*

Sans aucun doute, nous devons nous précipiter de Charybde en Scylla si nous posons la question comme l'ont fait les célèbres adversaires de la querelle « baptismale ». Et c'est précisément là

<sup>29</sup> HIPPOLYTE, *Philosophoumena*, ix, 12. Nous reproduisons ici la traduction d'AMANN, in *D.T.C.* VI, col. 2507.

<sup>30</sup> *D.T.C.*, *ibidem*.

<sup>31</sup> DENYS, in Athanase, *De decretis Nicaenae Synodi*, c. 26; — MIGNE P.-G., tome 25, col. 464 A.

l'enseignement capital qu'ils peuvent encore nous apporter. *Si nous étudions la doctrine baptismale en fonction de la pneumatologie, nous ne pourrons pas éviter les pires hérésies.* Refuser de baptiser les petits enfants, en disant d'une manière plus ou moins simpliste que le Saint-Esprit n'a pas encore pu montrer en eux son efficace, c'est avancer, en toute certitude, soit vers le modalisme soit vers le donatisme.

En fait, saint AUGUSTIN, le génial correcteur de CYPRIEN, s'est bien gardé de partir de prémisses pneumatologiques pour étudier le baptême. Dans son *De Baptismo contra Donatistas*, par exemple, il ne cesse de faire la distinction nécessaire entre l'eau du baptême et le don de l'Esprit. « Autre chose est le sacrement qu'a pu posséder Simon le Magicien; autre chose est l'opération de l'Esprit que l'on peut rencontrer chez des hommes méchants, comme en Saül qui reçut le don de prophétie, autre chose est l'opération du même Esprit que seuls les bons peuvent posséder<sup>32</sup>. »

Ailleurs encore : « Entre tous les méchants et les bons existe une séparation d'Esprit... Mais rien ne nuit à la sainteté du baptême quand il est accordé à un méchant, ou conféré par un méchant<sup>33</sup>. »

Il est inutile de multiplier de semblables citations. Très souvent nous entendons le même thème, même lorsque la forme devient beaucoup plus familière; comme dans ce sermon où le docteur d'Hippone compare les baptisés à cette pâte dont on fait le pain eucharistique. Au baptême, ils ont été arrosés d'eau; mais la pâte n'est pas pain, car le feu de l'Esprit n'est pas encore venu<sup>34</sup>.

En conclusion, nous croyons que dans nos Eglises de France on a peut-être trop insisté sur l'engagement de l'homme qui est lié au baptême. Dans certaines Eglises protestantes, comme celle de Suède, aucune promesse n'est exigée de la part des parents ou du baptisé lui-même. Pourrait-on dire que le baptême cesse alors d'être vrai baptême ? La confession personnelle de la foi est une œuvre évidente de la puissance de l'Esprit. Mais nous avons cru pouvoir montrer qu'il est absolument impossible d'élaborer une doctrine valable du baptême en partant de semblables prémisses. En réalité, une promesse est liée au baptême. Mais c'est la promesse de Dieu. D'un baptisé, nous pouvons dire en toute certitude que Dieu lui parlera. C'est en ce sens que le baptême est sceau de la prédication. Mais qu'un homme ait l'immense privilège de pouvoir un jour entendre la Parole de Dieu ne signifie pas nécessairement qu'il reçoive de l'Esprit la capacité d'y répondre par un « oui » engageant tout son être.

Le baptême ne peut en aucun cas être étudié à l'intérieur d'une pneumatologie. Il est signe de l'Alliance de Grâce, par laquelle Dieu s'engage à parler à des hommes.

<sup>32</sup> AUGUSTIN, *De Baptismo*, III, xvi, 20; — MIGNE P.-L., 43, col. 149.

<sup>33</sup> AUGUSTIN, *idem*, V, xxi, 29; — MIGNE P.-L., 43, 191.

<sup>34</sup> AUGUSTIN, *Sermon*, 272; — MIGNE P.-L., 38, col. 1247.

# OPINIONS SUR LE CONCILE

de Pierre BOURGUET

## REVUE DE PRESSE

par Pierre MARCEL

Le cahier spécial n° 45 de *La Revue Réformée : Opinions sur le Concile*, par Pierre BOURGUET, a été un événement. En moins d'un mois, la première édition fut épaisse. Il fallut, en hâte, en tirer une seconde<sup>1</sup>.

A la veille du Concile, l'étude de Pierre BOURGUET conserve toute son actualité. Nous avons jugé utile de composer cette « Revue de Presse ». En négligeant les chroniques, parfois très amples, qui ne présentaient l'ouvrage que par des citations de l'auteur, nous dégagerons les impressions qui ont été exprimées dans la presse protestante et catholique, française ou étrangère. Nous retiendrons aussi certaines appréciations qui ont été communiquées à l'auteur par écrit, donc à titre privé, mais sans nommer ces correspondants qui, pasteurs ou fidèles, appartiennent tous à l'aile pensante du protestantisme. Certaines récensions appelleraient d'amples commentaires ; mais ils dépasseraient le cadre de cette étude, déjà conséquente par elle-même. Beaucoup de nos lecteurs les feront d'eux-mêmes.

<sup>1</sup> Cette hâte a été telle qu'il n'a pas été possible d'apporter quelques corrections ou additions nécessaires. Voici les principales. P. 33, à la suite de la note 6, ajouter : *Depuis lors, le pape a proposé aux fidèles du monde entier, dans une lettre apostolique du 19 mars 1961, saint Joseph comme protecteur céleste du concile. On sait que saint Joseph fut proclamé par Pie IX, en 1870, "protecteur de l'Eglise universelle".* - P. 35, ligne 17, après des idées majeures, ajouter : *quelques-unes des « nombreuses causes extrêmement importantes »* (a dit Jean XXIII)... - P. 36, 2<sup>e</sup> alinéa, ligne 1, après *le but*, ajouter *du*. - P. 43, Les commissions, § 2, lire : *Marella, en remplacement du Cardinal Mimmi, décédé.* - P. 44, § 6, lire *Cicognani*. - P. 48, ligne 6, lire : *d'une haute intelligence.* - P. 53, à la fin du 1<sup>er</sup> alinéa, ajouter : *Un journaliste catholique est allé jusqu'à évoquer « une muraille de Chine autour du concile »...* - P. 69, 6<sup>e</sup> ligne, lire : *le signe que Marie s'unit à son rang...*

Dans le tirage de la seconde édition, les pages 23 et 29 ont été malencontreusement interverties. Nous devons à l'obligeance d'un lecteur d'avoir pu, très rapidement, retirer cette édition du commerce, et la remplacer par une autre, où l'erreur était corrigée. Toutefois, 400 exemplaires de l'édition fautive étaient déjà vendus. Nous nous excusons auprès des lecteurs. Peut-être certains auront-ils su intervertir ces deux pages, pour retrouver le fil du texte.

**1° OPPORTUNITÉ.** Avis unanime : tant pour les protestants que pour les catholiques, cette étude était on ne peut plus opportune, sur les plans pastoral et ecclésiastique, aussi bien que œcuménique.

a) « M. BOURGUET cherche avant tout à renseigner ; il établit des faits, vise à écarter les naïves illusions. Il s'est dûment informé : il n'a qu'un but : permettre à ses lecteurs d'y voir plus clair. A mon sens, il y réussit pleinement, ce dont nous n'avons qu'à le remercier très vivement... Nous nous bornerons à dire notre reconnaissance au président du Conseil national de l'Eglise réformée de France. Il met entre nos mains des informations précises et détaillées, il nous invite, sans faire de polémique, à y voir clair. » (E. F. dans *Le Semeur Vaudois*, 22 avril 1961).

« En écrivant cette étude, d'une exceptionnelle richesse, le pasteur P. BOURGUET a fait œuvre utile, — mais utile au sens plein de ce mot. Il a voulu *informer* : sa documentation est abondante et inattaquable. Il a voulu *avertir* : ses suggestions seront aussi précises que nuancées. Il a voulu *édifier*, c'est-à-dire construire : son rappel des véritables conditions de l'Unité est sans ambiguïté, mais profondément fraternel. En clarifiant un débat que la grande presse, avide de nouvelles à sensation, a souvent fâcheusement compliqué, l'auteur a mis en garde contre les prétentions des uns, les naïvetés des autres, — et l'ignorance de beaucoup. » (Georges MARCHAL, *Evangile et Liberté*, 14 juin 1961).

« Pierre BOURGUET est... étroitement inséré dans la vie administrative de l'Eglise réformée. Très directement, il en porte quotidiennement le souci. Pasteur des pasteurs, il connaît leurs réactions. » (Jean RILLET, *La Tribune de Genève*, 12 juin 1961).

« Travail de théologien averti, certes, et de pasteur soucieux de préserver le protestant moyen, son paroissien, de confusions grosses d'illusions périlleuses. » (L. VIENNEY, *Le Christianisme Social*, juin 1961).

« Cette étude constitue le plus énergique des « garde-à-vous » que nous ayons lu dans la presse protestante depuis longtemps, nous voudrions voir cette brochure entre les mains de tous les protestants, de tous ceux qui ne veulent pas être des enfants flottants et emportés à tout vent de doctrine, comme disait saint Paul. » (Th.-M. DE VÉDRINES, *Le Chrétien Evangélique*, juin 1961).

« Un membre de l'Eglise Réformée de France a parlé et nous en sommes d'autant plus reconnaissants que nous sommes quelquefois tentés d'identifier cette église avec certains mouvements extrémistes, Taizé par exemple... » (A. L., *Christ et France*).

Les correspondants sont plus explicites encore :

« Tu apportes à cette question une lucidité, une objectivité et une fermeté qui sont un immense soulagement général (J. C.). J'entends bien que certains s'en montreront irrités, peut-être malveillants. Mais il y avait, il y a tous les autres, ceux que vous aurez mis en garde, ceux que vous aurez soulagés, rassurés et calmés (E. L.). Je me réjouis que

cet instrument de travail soit mis à la disposition de nos paroisses et aide à dissiper une équivoque dont je sens le poids (J. P.). Votre étude apportera un grand soulagement à beaucoup de protestants (pas seulement de nos Eglises, mais aussi de l'E.R.F.), qui sont troublés par les outrances des partisans d'un œcuménisme qui comprendrait l'Eglise catholique-romaine... Etant donné ce que vous êtes, vos « opinions » auront une influence salutaire sur nos populations protestantes (P. C.). Nombreux sont les protestants qui attendaient cette mise au point si pertinente (M. J.). Quelle excellente mise au point ! il convient de vous en féliciter et aussi de vous en remercier. Il fallait que tout cela fût dit. Vous l'avez fait avec autant de discernement que de charité. Comme on dit, vous avez "écrit utile". » (G. M.).

Toutes ces appréciations sont résumées par H. B. dans *Réveil* : « Le livre de M. BOURGUET... est donc, au moment où il paraît, plus qu'un acte : une bonne action ! »

b) Même opportunité constatée et approuvée sur le plan de l'information œcuménique. Cet écrit, assure-t-on, « manquait vraiment au sein de toute la littérature œcuménique dont le flou laissait trop de place aux réactions diverses » (E. C.).

« (Ce livre) met en garde contre les illusions ou les erreurs dans lesquelles se lancent bien des protestants prêts à croire que l'union avec Rome est possible autrement qu'en revenant dans le giron de l'Eglise romaine. » (F. MICHAÉLI, *Le Christianisme au xx<sup>e</sup> siècle*, 13 avril 1961).

Albert FINET, dans *Réforme*, développe ce thème : « (Cette étude), dit-il, offre aux protestants une information exacte... Quand on songe aux sottises qui ont pu être publiées dans la grande presse à propos de cet événement — futur —, on ne peut être que reconnaissant de cette incisive mise au point. Elle offre aux catholiques ample matière à réflexion. En effet, dans ces rencontres entre catholiques et protestants qui ont lieu à propos de la semaine de l'Unité ou dans le courant de l'année, c'est une tendance assez courante, au niveau des paroisses (les spécialistes sont bien plus prudents et avertis), de penser qu'on a beaucoup avancé parce qu'on a dit ensemble le « Notre Père » et il se trouve même des protestants pour tronquer la formule coutumière de l'Oraison dominicale afin d'être d'accord avec les catholiques ! C'est puéril. Pas la prière en commun, certes, mais les conséquences qu'on en tire sur des apparences formelles.

« Il s'est toujours trouvé des chrétiens protestants et catholiques qui ont cherché, par-delà les tensions du moment, le lien de la paix. Il est émouvant de constater qu'à l'heure actuelle, ces initiatives privées prennent une ampleur sans exemple dans le passé, mais il serait imprudent de les envisager comme une lame de fond balayant des oppositions séculaires. Elle met également en garde contre des généralisations hâtives. Parce que, dans le protestantisme, des créations originales et des recherches particulières jettent hardiment des ponts

sur les fossés creusés, on pourrait être tenté d'en conclure à un consensus du protestantisme tout entier. Ce n'est pas exact et c'est sans doute une grave erreur de la Communauté de Taizé, dont on pense ici beaucoup de bien, mais qui se trompe sur ce point. »

Jean RILLET (*La Tribune de Genève*, 12 juin 1961) : « Venant du premier pasteur de France, les réflexions de M. BOURGUET ne passeront pas inaperçues. Déjà le Synode de Valence, tenu au début de mai, a enregistré un net raidissement confessionnel. On s'en désolera si la solidité même des rapprochements futurs ne postulait pas l'abandon de toute ambiguïté. Mieux valent dans l'immédiat quelques heurts qu'une entente analogue au baiser Lamourette à l'aube de la Révolution. Ni les protestants ni les orthodoxes ne sont disposés à sacrifier leur originalité et leur indépendance sur l'autel de l'unité. En soulignant cette évidence, le pasteur BOURGUET rend au Vatican le service de peindre la réalité telle qu'elle est. Mille fois mieux vaut cette franchise un peu brutale que les descriptions enthousiastes de certains propagandistes qui confondent leurs désirs et les faits dans leur nudité. »

Cela est aussi exprimé par les correspondants : « Le brouillard asphyxiant des illusions plus ou moins volontaires est balayé par le souffle de la vérité, proclamé en toute charité. La recherche et la proclamation de la vérité ne sont-elles d'ailleurs pas une haute forme de charité, puisqu'elles gardent ou rendent la vie aux âmes, que le mensonge avilît et détruit ? » (E. B.).

« Il est bon que certains protestants inquiets soient rassurés et il est non moins bon que le monde catholique sache que nous aussi avons nos exigences et nos « non possumus ». Cela les aidera peut-être à envisager leurs réformes avec plus de sérieux, sachant que nous ne sommes pas prêts à nous livrer à eux poings liés. » (Y. V.)<sup>2</sup>.

« Permettez-moi, écrit l'une des personnes les plus actives dans le Conseil œcuménique, de vous dire que je considère votre travail sur le Concile comme une contribution extrêmement utile à la conversation œcuménique. Nous avions besoin d'un jugement sobre et réaliste. J'apprends de plusieurs côtés que des catholiques disent naïvement que bientôt les protestants pourront être reçus dans leur Eglise. Il fallait donc montrer que la réalité est autre et que c'est justement au moment où le dialogue s'engage que les vrais problèmes profonds s'annoncent... Merci pour votre livre qui fera beaucoup de bien. »

2° Pierre BOURGUET, en tant que porte-parole.

On s'est étonné, ici et là, de l'affirmation de l'auteur (p. 3) : « *J'essaie de dire ce que je pense et de parler aussi au nom de tous*

<sup>2</sup> C'est là un point de vue très important en vue de l'unité. Comment le catholicisme romain se réformerait-il, si nos Eglises renonçant au témoignage biblique que le Seigneur leur a confié, et pour rejoindre la déformation dans l'unité, se déforment elles-mêmes ? (P. M.).

*ceux qui, adoptant le même point de vue, n'ont pas la possibilité de le soutenir. »*

Qui donc, interroge-t-on (souvent non sans une certaine naïveté), n'a pas, dans le protestantisme français, la possibilité de soutenir son point de vue, quel qu'il soit ? Si paradoxalement cela puisse sembler, ce n'est pas toujours possible. L'ampleur de la question décourage certains de se mettre au travail, eussent-ils le talent de penser et d'écrire. De plus, à moins de faire soi-même la dépense nécessaire pour exprimer certaines manières de voir, c'est parfois impossible. Je dis bien : *impossible*. Nous sommes quelques-uns à le savoir ! Bien sûr, il était malaisé aux critiques de relever ce point, mais il l'a été, fort pertinemment, par plusieurs correspondants.

« Un mot de la préface de M. P. MARCEL et de votre entrée en matière devrait faire réfléchir : *ceux qui ne peuvent pas s'exprimer*, par suite de la centralisation et du conformisme et de « l'univocité » de l'information qui se sont installés dans notre protestantisme. Il est grave que vous ayez eu à constater ce silence imposé : mais il est reconfortant que vous l'ayez fait. Je sais maintenant que vous avez aussi cela sur le cœur, le souci de « libérer » notre peuple. » (E. L.).

« Vous ne doutiez pas, j'en suis sûr, que j'apprécierai la pertinence de votre démonstration et la force irénique mais ferme de beaucoup de vos pages. Je suis heureux surtout qu'une voix, enfin, fidèlement protestante — et la vôtre est particulièrement autorisée — ait pu se faire entendre sur ces questions... C'est, j'en suis convaincu, ce qu'attendaient un très grand nombre de nos coreligionnaires. Mais la tendance « catholicanse », ou œcuménisante pro-romaine, qui a su, peu à peu, mettre la main sur la plupart de nos moyens d'expression et de diffusion — et aussi sur la direction de bien de nos organismes —, ne sera pas satisfaite que vous ayez pu remettre les choses au point, publiquement, et si bien et objectivement, dire la vérité. Le pape ou le cardinal Bea, eux, ne la cachent pas. » (F. M.).

Ce fait peut sembler d'autant plus paradoxal que le point de vue de Pierre BOURGUET est assurément celui de la très grande majorité des protestants. Toute la presse, cette fois, stimulée par cette prise de position, s'accorde à le reconnaître.

« Quand, avec sa louable modestie, il déclare s'exprimer « à titre privé », son opinion n'en reflète pas moins celle de très nombreux protestants français (Jean RILLET, *La Tribune de Genève*, 12 juin 1961). L'auteur présente, croyons-nous, des opinions que beaucoup partagent, sans les exprimer (F. MICHAÉLI, *Le Christianisme au xx<sup>e</sup> siècle*, 13 avril 1961). Ce cahier représente certainement la pensée d'un très grand nombre de protestants (P. BURGELIN, *Le Figaro*, 18 avril 1961). « Opinions sur le Concile » est la première expression, aussi complète, d'un point de vue protestant. Par ailleurs, elle retient notre attention comme représentant l'opinion du « protestantisme traditionnel », mais au bon sens du mot (André BINDIT, *La Vie Protestante*, 28 avril 1961). L'opi-

nion de Pierre BOURGUET, pour personnelle qu'elle se veuille, est certainement assez significative du climat d'une partie importante du protestantisme français et elle trouve sans aucun doute des échos dans le protestantisme néerlandais, écossais, suisse et allemand pour ne rien dire des communautés minoritaires et brimées d'Espagne et d'Italie. » (Albert FINET, *Réforme*).

Les épistoliers se plaisent aussi à l'affirmer : « J'y ai trouvé exprimées des choses que nous sommes nombreux à penser nous-mêmes et que beaucoup de membres de nos paroisses sentent confusément, alors même qu'ils sont incapables de les exprimer (F. B.). Tu as parlé, au nom de beaucoup. En prenant le premier la parole, tu en empêcheras plus d'un de... déparler (P. R.). »

Ce fait est également reconnu, quoique avec peu de grâce, du côté catholique. Le P. LE GUILLOU (*Vers l'Unité Chrétienne*, XVI<sup>e</sup> année, n° 7) déclare : « Que la position de M. le Pasteur BOURGUET traduise une fraction importante, sinon majoritaire, dans le protestantisme actuel, nous le pensons, et il suffirait de lire l'article de M. le Professeur P. BURGELIN (*Une voix protestante sur le Concile*, *Le Figaro*, 18 avril 1961) pour s'en persuader. On notera, néanmoins, que ce n'est sûrement pas la tendance de nombreux autres pasteurs ou fidèles protestants. Nous ne citerons, à ce propos, que le numéro spécial de *Foi et Vie* (mai-juin 1960) intitulé « Cinquante ans d'œcuménisme ».

### 3<sup>e</sup> FORME, TON ET DOCUMENTATION.

La plupart des critiques félicitent l'auteur pour l'exceptionnelle maîtrise de sa plume et de ses sentiments, la clarté de son style, son ample documentation : « Etude claire, simple, à la portée des non-théologiens, solidement documentée » (Th.-M. DE VÉDRINES, *Le Chrétien Evangélique*, juin 1961). « Ampleur et sûreté de l'information, sobriété de l'expression, clarté de l'exposition, alliées à un grand respect d'autrui, tout concourt à faire de cet ouvrage, malgré ses dimensions réduites, un livre qui fera date. » (A. GAILLARD, *Bulletin d'Information de l'E.R.F.*, avril 1961).

« "Opinions sur le Concile", écrit en un style clair et accessible à tous, se recommande d'abord par sa solide information, puisée aux sources, par sa modération aux antipodes de la polémique et par le robuste bon sens hérité du terroir huguenot dont son auteur est l'héritier spirituel. Exposé toujours à hauteur d'homme sans jamais être terre-à-terre ; assuré aux aspérités d'un chemin difficile pour monter plus sûrement vers les sommets. » (L. VIENNEY, *Le Christianisme social*, juin 1961). « On a déjà beaucoup écrit sur ce sujet, déclare F. MICHAÉLI (*Le Christianisme au xx<sup>e</sup> siècle*, 13 avril 1961), et on a dit beaucoup de choses, justes ou fausses, optimistes ou pessimistes. Mais nous ne croyons pas avoir lu une étude aussi claire, aussi complète, aussi objective sur la question que celle du pasteur P. BOURGUET. »

D'autres ont su l'exprimer directement à l'auteur : « Au terme

de cette première lecture, je ne puis que souscrire au jugement de Pierre MARCEL et de Paul CONORD. Par cette volonté délibérée de sobriété et de dépouillement, par cette compréhension d'autrui et cette charité, « tes » opinions sur le Concile ont ce caractère « authentique » à tout témoignage chrétien... J'apprécie d'autant plus la retenue, l'équilibre de ton écrit, son irénisme foncier, que tu aurais pu, si tu l'avais voulu, tremper ta plume dans l'encrier des « Lettres Provinciales », et que la tentation était grande de tomber dans ce piège. » (P. R.). « (Ton écrit) ne me semble pas manquer d'esprit œcuménique et a raison de préciser un peu certains points que dilue la brume d'une excessive « bonne volonté » (H. C.). « Je suis emballé. C'est excellent, clair, solide et parfaitement irénique. (Vous faites) preuve d'un tact et d'une charité profonde dont tous, je pense, peuvent vous savoir gré. » (M. R.).

Tel n'est point pourtant l'avis des rédacteurs des deux seules critiques d'ecclésiastiques romains parvenues à notre connaissance, celles des PP. LE GUILLOU et Robert ROUQUETTE.

Le premier (*Vers l'unité chrétienne*, XVI<sup>e</sup> année, n° 7) s'irrite de l'allusion faite à Canossa (p. 63) : « Autant, dit-il, nous aimons la franchise nette et claire de M. le Pasteur BOURGUET, autant nous regrettons ce ton, qui ne sied pas à la rencontre œcuménique. » Sans doute parce que l'image est très véridique et porte comme il convient. Un correspondant n'écrit-il pas : « Les trois lignes sur Canossa, la neige balayée et la fleur au portail seront une citation classique pour les générations futures. »

Quant au second, il prend pour une insulte les opinions de « certains » (parmi eux des catholiques, n'en doutons pas) citées par P. BOURGUET (p. 48) sur le cardinal Béa : « Ces procédés de basse polémique étonnent sous la plume du premier responsable d'une Eglise. » (*Etudes*, juin 1961). Pour le P. ROUQUETTE, l'écrit de Pierre BOURGUET est un « manifeste ». « Ce manifeste, écrit-il (*ibidem*), est fort utile. Il est, pour nous, un témoin de la sensibilité protestante. Celle des protestants français est, peut-être, la plus écorchée du monde. Elle explique le ton virulent, hargneux même de ce petit livre. A nous d'accepter nos huguenots comme ils sont, avec leurs trop explicables complexes de persécutés et de minoritaires. »

Voilà qui sied mieux, sans doute, à la rencontre « œcuménique » ! Ces propos nous semblent avoir été écrits avec trop peu de vergogne. L'envie me vient de citer LA FONTAINE. N'y a-t-il pas longtemps qu'il nous a fallu accepter *nos* catholiques (et qu'il le faut encore aujourd'hui ici et trop souvent ailleurs) comme ils sont, avec leurs trop explicables complexes de supériorité, d'inaffabilité et de majoritaires ?

Afin que les lecteurs des *Etudes* n'accordent guère de crédit à ces « Opinions », le P. ROUQUETTE, « sans vouloir blesser inutilement l'auteur » (!), lui fait grief de ne pas connaître le catholicisme, d'ignorer ce qu'est pour lui un concile, de tout ignorer de la patristique, de

négliger complètement les ouvrages sérieux parus récemment sur le futur Concile, de se contenter « de quelques articles de dictionnaires, certains bien périmés, et de quelques articles récents dans des revues de vulgarisation, de ne pas aller au fond du problème de la différence essentielle entre catholicisme et protestantisme..., c'est-à-dire la problématique de la foi dont les pôles de tension ont pourtant été bien dégagés, à Amsterdam même, en 1948. » (*Ibid.*).

Allons ! Quelque avis qu'ils émettent pour nous condamner ou nous séduire, il ne fait pas encore bon de ne point vouloir aller dans la ligne catholique romaine. Au vrai, quand le fera-t-il ?

Ceci nous amène au centre de la question.

#### 4° LE FOND DU SUJET.

« Cette étude est à la fois le bilan de ce qui est déjà connu, une étude critique de certains textes officiels et une prise de position de principe », dit fort bien Pierre BURGELIN (*Le Figaro*, 18 avril 1961).

« Il est facile de dire : "Tous les chrétiens devraient s'unir." La question profonde est celle d'une vraie, d'une authentique, d'une fidèle unité. Au risque de décourager certains esprits superficiels, le pasteur BOURGUET se laisse tourmenter par cette question de l'unité. » (*Tant qu'il fait jour*, août-septembre 1961).

« L'auteur pourrait nous livrer ses vues théoriques sur le problème œcuménique et résoudre celui-ci en formules. C'est à la mode à notre époque qui se croit appelée à tout découvrir. Il aurait même des titres particuliers à le faire... Mais M. BOURGUET a trop le sens de l'histoire pour sacrifier au goût moderne de la simplification et du sensationnel. Ce qu'on trouvera dans son exposé (et c'est autrement substantiel), c'est, autour de la notion redevenue actuelle de Concile, une réflexion méthodique, probe, réaliste, appuyée par une vaste érudition. » (F. GONIN, *La Bonne Semence*, juin 1961).

« (Cet écrit) dit tout, tout ce qu'un protestant pense et sent, face à l'œcuménisme qui ne doit pas être une mise en tutelle, mais un épanouissement de la pensée religieuse dans l'unité. » (R. M.). « On voit très bien apparaître la grande question — en définitive l'unique question — que nous sommes en droit de poser aux catholiques : l'Eglise romaine peut-elle ou non s'identifier avec Jésus-Christ ? (Note 1, page 29 ; p. 31 ; note 7, page 57). Tout découle de la réponse que l'on donne. Sur le plan théologique, il y a d'excellentes trouvailles : je pense en particulier à l'idée de mobilité, signe de la communication (p. 62), à la notion d'égalité chrétienne dont le fondement réside en l'égalité du baptême (p. 63). Ce sont là comme des poteaux indicateurs vers des routes qui mènent très loin. » (M. R.).

D'une manière qui aurait avantage à être précisée (mais sans doute était-il quelque peu à l'étroit dans le cadre de sa chronique : *Le Figaro*, 18 avril 1961), Pierre BURGELIN exprime une critique de fond : « On pourrait, dit-il, aller plus loin que ne va M. BOURGUET et montrer que

les transmutations de notre civilisation, la fin des chrétientés, les bouleversements sociaux, économiques et techniques, l'apparition de nouvelles idéologies, la mise en cause de tant de valeurs par le développement de la culture, cette situation appelle une refonte de la pensée et une critique nécessaire de traditions nées dans un tout autre climat. »

Deux critiques expriment des réticences — ou des « appréhensions ». Ce sont, cela ne surprend pas, Y. C. dans *l'Illustré Protestant* et A. FINET dans *Réforme*. « (L'étude de Pierre BOURGUET), dit le premier, ne laisse dans l'ombre aucune équivoque ; le seul reproche que l'on pourrait lui faire, c'est précisément de vouloir trop clarifier et de ne pas tenir suffisamment compte de l'extrême mouvance qui existe dans l'opinion catholique, et cela jusque dans les sphères les plus élevées, au sujet du Concile et de ses perspectives œcuméniques... On souhaiterait parfois des développements moins sommaires, des jugements plus nuancés ; il s'agit plus à notre avis d'une base de discussion que d'un exposé complet. »

Quant à Albert FINET, il donne dans *Réforme*, avec son style habituel, et sans trop sacrifier à la précision, même avec une volontaire imprécision, libre cours à « deux appréhensions ». « Je crains, dit-il, un peu que les opinions de Pierre BOURGUET, pas certes dans les documents indiscutables qu'il cite, mais dans ce qui est sous-jacent dans son exposé et jaillit parfois comme un geyser, ne confirment les protestants dans cette attitude défensive et renfermée sur elle-même.

« Et je le crains parce que cette fidélité littérale à la Réforme (non pas celle de Pierre BOURGUET, mais celle de tant de protestants) <sup>3</sup> peut très bien en arriver à trahir l'esprit de la Réforme... Il faut bien dire que la Réforme n'a jamais eu l'ambition de créer une autre Eglise en face de Rome. Genève n'a jamais été et ne sera jamais le pendant de Rome. La Réforme, par fidélité à l'Evangile, ne pouvait accepter que la Révélation de Dieu en Jésus-Christ soit enfermée dans une Institution dont la forme est en grande partie redévable à l'empire romain et que cette forme hiérarchique, autoritaire et temporelle bridât la puissance émancipatrice, libératrice de l'Evangile.

« Ce n'est pas l'Eglise, quelle que soit sa qualification confessionnelle, qui est cette puissance. L'Eglise n'est qu'un moyen humain, relatif, souvent infirme de l'annoncer. Cette puissance, c'est Jésus-Christ : l'Événement planté au cœur de l'histoire des hommes.

« Voilà le combat qu'a mené la Réforme, que mène la Réforme. Un combat obscur, méconnu, semé d'échecs, non sans erreurs de tactique et de stratégie, et qui dure depuis quatre cents ans. Il est possible à l'heure présente qu'il débouche, s'affirme et, dans les perspectives du Mouvement œcuménique, arrive à s'exprimer sans ambiguïté.

<sup>3</sup> Cette distinction a été vivement critiquée par certains. (P. M.).

« Alors, ce n'est pas le moment, quels que soient les risques qu'on encoure, de se renfermer dans sa coquille. »

Après avoir qualifié d' « événement » cette publication, en raison de la personnalité de l'auteur, le P. LE GUILLOU (*Vers l'Unité chrétienne*, XVI<sup>e</sup> année, n° 7) présente une critique de fond et de méthodologie :

« L'attitude catholique, poursuit-il..., traduit une conception de l'Eglise *diffrérente* de la conception protestante, et le dialogue œcuménique, nous semble-t-il, ne peut avoir de sens que s'il se situe au niveau d'une véritable confrontation spirituelle et ecclésiologique. Nous comprenons que nos frères protestants disent résolument *non* à nos affirmations catholiques, mais à *condition que ce soit dans une foi qui reconnaîsse l'existence de l'autre, sans mettre en question sa sincérité*. Ainsi, les textes de CALVIN et de Théodore DE BÈZE sur les conciles, cités par M. le Pasteur BOURGUET, rappellent qu'un concile n'est œcuménique que s'il rassemble tous les chrétiens et qu'il n'a d'autorité que subordonnée à la vérité de l'Ecriture. Cela est normal, mais les hypothèses vraisemblables présentées par l'auteur — que nous avons résumées plus haut — ne paraissent pas rendre compte du Mystère de l'Eglise catholique et se tiennent au niveau proprement sociologique. Il y a là un passage indu du sociologique à l'ecclésial, qu'il nous faut dénoncer, voire même une confusion du dogmatique et de l'ecclésial qui nous paraît des plus dommageables.

« Nous comprenons, certes, les inquiétudes pastorales de M. le Pasteur BOURGUET. Il est normal qu'il ait voulu mettre le monde protestant en garde contre un certain engouement pour l'unité, plus facile certainement dans le monde protestant que dans le monde catholique. Nous aurions aimé, cependant, un approfondissement de l'approche œcuménique. Si nous sommes divisés, c'est par souci de vérité, — nous savons combien M. le Pasteur BOURGUET a ce sens aigu de la vérité —, et seule cette vérité dégagée du sociologique peut faire sentir la douleur de la séparation. »

C'est M. Henri FESQUET (*Le Monde*, 7 avril 1961) qui commente le plus amplement les critiques faites par Pierre BOURGUET à la théorie dite du « dépassement ».

« Aucune des divergences fondamentales entre l'Eglise romaine et les Eglises du Conseil œcuménique n'est abolie. » Cette phrase du rapport présenté à Andrews, lors de la réunion en août dernier du Comité central du Conseil œcuménique des Eglises, résume assez bien la position de M. BOURGUET...

« (Les positions prises par le Pasteur BOURGUET) représentent — l'auteur en a bien conscience — le versant traditionnel et abrupt du protestantisme qui s'est historiquement défini en s'opposant. Il n'est pas surprenant que ces positions s'expriment avec insistance, dans leur logique rugueuse, à une époque où certains coreligionnaires cherchent précisément à les dépasser sans se désolidariser de leur confession,

tandis que Rome multiplie les contacts dans un climat que chacun s'accorde à reconnaître nouveau.

« En insistant sur les dangers courus par l'emploi de certaines méthodes avec lesquelles il n'est pas d'accord, M. BOURGUET n'entend pas cependant refermer des portes qui s'entrebâillent. Il est en effet caractéristique de le voir opter pour une méthode "d'approfondissement évangélique" qu'il oppose, il est vrai, assez curieusement à celle du "dépassement". Sans y croire beaucoup, il écrit : " Si c'est un catholicisme évangélique qui naît au prochain concile, il n'y aura pas trop d'invités pour se réjouir de son baptême." Ce scepticisme même peut être salutaire... D'autre part, le protestantisme cultive suffisamment l'autocritique pour ne pas se montrer moins exigeant pour lui-même que pour les autres. Enfin, M. BOURGUET rend peut-être service à l'œcuménisme en soulignant les obstacles qui restent à surmonter et en dissipant certaines illusions que pourraient nourrir les non-initiés. L'unification des Eglises est une œuvre de très longue haleine, qui requiert contradictoirement la prudence du serpent et la simplicité de la colombe, recommandées par l'Evangile. La voie apparaît étroite entre les dangers de l'immobilisme et ceux d'un empressement maladroit. »

La résistance de P. BOURGUET à la « théorie du dépassement » irrite le P. Robert ROUQUETTE (*Etudes*, juin 1961) : « Contentons-nous, écrit-il, de faire remarquer que ce n'est pas tellement le catholicisme romain que les théologiens en question cherchent à rejoindre, mais bien plutôt la foi, le culte et la discipline de l'Eglise de l'antiquité et des Pères au sortir de l'âge apostolique<sup>4</sup> ; c'est par un ressourcement dans l'antiquité chrétienne qu'ils retrouvent quelques-unes des structures essentielles de l'orthodoxie orientale et du catholicisme romain, ce qui ne laisse pas de poser un problème. »

« Quant au premier but de M. le Pasteur BOURGUET, nous sommes d'accord : il est sain et honnête de dissiper des espoirs trop naïfs d'une facile réunion institutionnelle et dogmatique de la chrétienté. Mais je me demande quel homme sérieux et un peu informé partage de tels espoirs. M. BOURGUET se fait lui-même illusion quand il se figure que Jean XXIII, le cardinal Béa, les milieux romains, les théologiens catholiques, sauf peut-être quelques francs-tireurs sans autorité, croient qu'il suffirait de quelques accommodements secondaires de la discipline et des formulations dogmatiques pour que les protestants et les orthodoxes rallient l'Eglise romaine... Quand les textes romains constatent une nostalgie de l'unité dans la chrétienté, cela ne signifie pas une nostalgie de l'adhésion à l'Eglise romaine, surtout si l'on entend cette hypothétique adhésion comme une abdication et non comme un achèvement. »

« Que les protestants n'attendent pas que le pape, au nom de son

<sup>4</sup> On remarquera l'importance considérable de ces cinq derniers mots. (P. M.).

infaillibilité, définisse qu'il n'est pas l'expression suprême de l'infaillibilité de l'Eglise ; que les catholiques n'attendent pas que les protestants souscrivent au concile du Vatican et renient purement et simplement leur raison d'être. Mais que, du moins, ils essaient mutuellement, comme en Allemagne, de se connaître vraiment pour travailler à réduire leur incompatibilité à l'essentiel. »

C'est précisément en quoi il nous semble que Pierre BOURGUET a parfaitement réussi. Nul ne peut, en effet, le soupçonner de vouloir « refermer des portes qui s'entrebaillent ». Mais, comme l'exprime si bien L. VIENNEY (*Le Christianisme social*, juin 1961), « si décrire une situation, en préciser les contours, montrer les difficultés et les limites d'une entreprise grandiose est une contribution plus efficace, et nous le croyons, qu'une bonne volonté souriante, fondée sur le sable des velléités enthousiastes, » *Opinions sur le Concile* sera certainement cette utile contribution à une meilleure compréhension de soi-même et des autres entre protestants et catholiques. Nous ne saurions trop en remercier P. BOURGUET, c'est-à-dire en trop recommander l'étude à nos amis protestants ou non protestants, au moins comme une nécessaire immunisation contre le déferlement des "informations" et des extrapolations dont déborde une presse souvent mal ou trop inspirée ».

« A l'impossible unité, au niveau des experts et des états-majors, (Pierre BOURGUET) oppose l'unité déjà réalisée, non au sommet, mais à la base, entre les chrétiens qui vivent leur foi, dans leur misère, mais une misère avouée, — et qu'un Autre pardonne. » (G. MARCHAL, *Evangile et Liberté*, 14 juin 1961).

##### 5° INSPIRATIONS ET DIRECTIVES.

Enfin, de toute cette revue de presse, il ressort des inspirations utiles et de fermes directives, la plupart en parfaite communion de pensée avec P. BOURGUET : d'une part sur l'attitude des protestants dans l'attente du concile, en présence de ce « climat nouveau » que manifestent certains catholiques, et de « la douce invitation » du pape ; d'autre part sur la conduite à tenir par nos Eglises ou dans nos Eglises. Elles nous donneront notre conclusion.

a) « Après avoir opposé ces deux manières qu'ont de s'exprimer le pape de 1870 et celui de 1961, M. BOURGUET a raison de souligner leur identité de vue sur le fond de la question. La supplication du premier à "revenir en hâte à l'unique bercail du Christ" recouvre parfaitement la prière du second, disant : "Laissez-Nous entretenir l'espoir d'un retour si cher à Notre cœur de Père..." Aussi émouvant que soit cet appel, il est totalement illusoire et vain. C'est l'avis de M. BOURGUET et nous le partageons. » (André BINDIT, *La Vie Protestante*, 28 avril 1961).

Georges MARCHAL, de sa plume alerte et bien trempée, fait à merveille le point de la question (*Evangile et Liberté*, 14 juin 1961) : « Les intentions du Pontife sont pures, elles sont même chaleureuses, sincè-

rement fraternelles. Mais on ne saurait demander au Pape de cesser d'être Pape, ni de renoncer à ce "Grand Retour" que Pie XII, non sans une insigne naïveté, avait proposé en 1950...

« Du moins, le catholicisme est-il parfaitement loyal et ne minimise-t-il aucune de ses exigences. Les interprètes officiels sont unanimes à déclarer que l'unité ne saurait être que *romaine*. Que ce soit le P. CONGAR, pourtant si ouvert, le P. DE LUBAC, le P. TEILHARD DE CHARDIN, le P. RIQUET, et même le P. VILLAIN, — qui va aux extrêmes limites qu'autorise le dogme —, tous se retrouvent dans la formule donnée par le P. LUTZ : "Le retour de tous les chrétiens à l'unité catholique est imploré avec une ferveur croissante, et nous ne connaissons pas d'autre voie que le retour à Rome." De même, le P. ROUQUETTE, qui critique "le piétisme lyonnais" des P.P. COUTURIER et VILLAIN.

« Quelle que soit la chaleur de cœur que le Pape y ait mise, et si authentiquement chrétiens que soient ses sentiments personnels, Jean XXIII, en convoquant le Concile pour 1963, n'a pas d'autre conception de l'unité que la romaine. La papauté récuse l'idée d'une table ronde. Elle pose à l'avance ses conditions. Rome cesserait d'être Rome s'il en était autrement. Un pape ne peut décréter infailliblement que ses prédécesseurs infaillibles se sont trompés<sup>5</sup>. Pour qui sait combien fragiles sont les bases bibliques de la papauté, une telle prétention est confondante. Mais elle est ce qu'elle est, intangible, irréformable, — à moins que le catholicisme ne se renonce, ce qui est impensable. »

Quant au Concile proprement dit, André BINDIT exprime sans doute l'opinion de beaucoup en écrivant dans *La Vie Protestante* (21 avril 1961) : « Si nous devons saluer fraternellement l'Eglise catholique romaine dans son intention de réordonner sa grande maison spirituelle, nous sommes tenus de récuser avec autant de fermeté l'invitation au "retour" qui nous est adressée...

« Notre réaction de protestants est mitigée : tout ce programme est bien intéressant, mais les paroles de Jean XXIII, invitant notre Eglise à "rentrer au bercail", sonnent encore désagréablement à nos oreilles. Si on me permet cette image, je dirai que le protestant, à l'égard du prochain concile du Vatican, ressemble à un spectateur vaudois assistant à la projection d'un bon film documentaire sur l'histoire bernoise d'avant le major DAVEL.

« Au contraire, la création du "Secrétariat pour l'union des chrétiens", institué par le "Motu proprio" du 5 juin dernier, suscite dans nos Eglises un vif et attentif intérêt. »

Pourtant, le même auteur ajoute (*Ibid.*, 19 mai 1961) : « Mises en face du prochain concile..., les Eglises issues de la Réforme doivent être plus que seulement intéressées. L'espérance, cette petite fille qui se lève chaque matin, comme dit PÉGUY, est sœur de la foi. La lucidité et

<sup>5</sup> Le P. Rouquette l'affirmait plus haut. (P. M.).

l'amour nous contraignent cependant à rappeler à l'Eglise catholique romaine trois points essentiels : l'insuffisance papale, la mariologie et ce que nous nommerons, pour simplifier, la confusion entre l'œuvre de Dieu et celle de l'Eglise. Si l'ordre du jour du concile peut prévoir de reconsidérer ces trois pierres d'achoppement, alors aucun protestant ne pourra s'en désintéresser. »

Pierre BURGELIN souligne avec vigueur que le prochain concile sera pour tout le catholicisme romain, et sous le regard de tous les chrétiens, une véritable "épreuve". » (*Le Figaro*, 19 avril 1961). « Qu'en conclure, sinon ce que chacun sait, que ce concile est une épreuve ? Et qu'il faut bien savoir qu'il se tiendra sous le regard attentif de tous les chrétiens, qu'ils soient présents par des observateurs ou qu'ils soient absents. Ce regard des non-catholiques ne sera évidemment pas celui de curieux. Il vient de l'esprit et du cœur de ceux qui souhaitent que la parole du concile ne soit pas de celles qui divisent davantage, mais bien de celles qui exaltent la part commune de l'héritage. »

b) Un œcuménisme réel, fait d'amour et de lucidité, dans un retour à l'Ecriture, avec une recherche commune à tous ceux qui partagent le point de vue de Pierre BOURGUET, voilà quatre voies dans lesquelles plusieurs souhaitent que nous nous engagions dans nos Eglises, et que nous les y entraînions.

Après avoir analysé la conclusion de l'auteur (celle d'une Réforme évangélique par la parole de Dieu dans l'Eglise romaine), F. GONIN (*La Bonne Semence*, juin 1961), acquiesce : « C'est la seule conclusion possible. Nous savons que certains l'ont jugée trop uniquement négative. On pourrait en effet souhaiter que le protestantisme ne se fige pas à son tour dans une attitude conservatrice. A nos frères catholiques, comme au monde déchristianisé, nous devons le témoignage d'un œcuménisme réel — dans la vérité et dans la liberté. Il appartient à nos Eglises de définir et de vivre un tel programme en vue d'un avenir meilleur, en attendant le jour où s'accomplira la promesse du retour du Seigneur de l'Eglise. »

« Il convient, déclare A. BINDIT, de dire après d'autres : la marche vers l'unité requiert des Eglises qui l'ont entreprise qu'elles se laissent diriger par les deux aiguillons qui sont l'amour et la lucidité. Pour progresser dans leur recherche, l'œcuméniste catholique et l'œcuméniste réformé sont tenus d'accepter ce double éperonnage, si l'on peut dire... Avant que l'unité nous soit donnée, nous avons à poursuivre une fraternelle et lucide information réciproque. » (*La Vie Protestante*, 19 mai 1961).

« L'attitude juste est dans un retour à l'Ecriture, c'est-à-dire que le protestantisme ne doit pas être sauvé par un sentiment folklorique, mais il le sera par une recherche obéissante de la volonté du Seigneur. Toutefois, cela ne signifie pas un refus de participer à tout dialogue, même si les risques sont nombreux. D'autant plus que, sur cette ques-

tion de l'unité, nos Eglises<sup>6</sup> ont une position extrêmement précise. » (A. L., *Christ et France*).

« Je souhaite, dit un correspondant (H. B.), que tous ceux qui partagent votre point de vue se fassent connaître et qu'ils cherchent ensemble, peut-être dans un congrès, peut-être dans une correspondance privée, comment exprimer leurs sentiments et leurs idées, de façon à ce que personne ne se méprenne sur l'opinion protestante en cette conjoncture délicate. »<sup>7</sup>.

Afin que nul ne doute et de notre souffrance et de nos intentions, terminons par cette citation de Jean CALVIN, rapportée par *Tant qu'il fait jour* : « Il faut compter parmi les pires maux de notre époque que les Eglises soient ainsi séparées les unes des autres, au point qu'il existe à peine une société humaine entre nous et moins encore cette sainte communion des membres du Christ que tous professent de la bouche, mais que bien peu cultivent sincèrement dans la réalité. »

<sup>6</sup> Les Eglises réformées évangéliques indépendantes. (P. M.).

<sup>7</sup> La Revue Réformée est toute prête à servir de point de rassemblement pour cette correspondance privée, et la Société Calviniste envisagerait volontiers de participer à l'organisation d'un tel « congrès ». (P. M.).

## BIBLIOGRAPHIE

Robert ARON : *Les années obscures de Jésus*, un vol., 292 pp., Paris, Grasset, 1960. Prix : 9,90 NF.

Ah ! Quel livre d'une lecture captivante ! L'auteur y traite ce que furent les années de la vie de Jésus entre le retour à Nazareth et le baptême par Jean-Baptiste. Mais qu'on veuille bien y prendre garde : les légendes, les traditions des « évangiles de l'enfance » n'ont rien à voir avec cet essai de présentation du milieu où vécut Jésus, de son atmosphère aussi bien religieuse, ethnique, morale que politique. S'appuyant sur l'étude des travaux historiques les plus récents, faisant appel aux enseignements des découvertes aussi bien archéologiques que théologiques, R. ARON nous rend sensibles le climat du monde où vécut Jésus, de même que ce que révèle de sa vie profonde le langage parlé dans ce monde. Hypothèses, dira-t-on. Sans doute, du moins si nous nous en tenons à la lettre, mais cependant vraisemblances, car enfin la reconstitution du monde juif palestinien de la première moitié du premier siècle, telle que la tente notre auteur, relève de la pure technique des sciences historiques. Il n'y a là aucune place laissée à la liberté de l'imagination combleuse de vide. Tout au contraire, rien dans ce qu'il écrit se trouve ne pas bénéficier de l'appui d'une réalité historique.

Notre forme de pensée est la résultante d'une élaboration où les éléments conceptuels gréco-latins ont une importance considérable. Or, c'est avec cet esprit que nous abordons l'étude des documents évangéliques dont la substance s'exprime selon des concepts sémites, donc radicalement différents des nôtres. Chercher à nous rendre sensible le monde où se forma et vécut Jésus est le moyen le plus sûr de nous permettre d'en saisir certaines particularités de pensée ou d'expression.

Après nous avoir introduits dans l'atmosphère propre à une famille juive, pieuse de Nazareth, tant dans sa vie intime que dans ses contacts

avec la Synagogue, est alors évoquée la Jérusalem du premier siècle, son rôle dans la vie juive, ses courants de pensée, incarnés dans ses grands docteurs de la loi et leurs écoles, son climat propre à sa situation de ville à la fois sainte et occupée par les romains, étrangers et mécréants. Après cette double étude, l'auteur tente de montrer la relation interne qu'il croit déceler entre le Notre-Père et la prière juive du Kaddisch, prière dite par les orphelins et datant de l'époque du second Temple. Ici, nous entrons dans la partie de l'ouvrage où nous sommes moins directement « engagés » par notre lecture, car, il faut bien le souligner, en dehors de la substitution du Nouvel Israël, composé de ceux qui croient en Jésus-Christ, quelles que soient leur race ou leur origine, à l'ancien Israël, racialement pur et exclusiviste, en dehors de cette substitution où s'accomplit la promesse de Dieu, toute l'histoire du christianisme naissant est incompréhensible. Robert ARON nous présente la vision juive de l'histoire et de la portée de la venue de Jésus, non sa compréhension chrétienne ; mais, cette mise en garde effectuée, la lecture d'un tel ouvrage n'en est pas moins la source et l'occasion d'un enrichissement exceptionnel de notre compréhension des Évangiles. Voilà un livre à lire et faire lire. — J. G. H. Hoffmann.

Georges Auzou : *De la Servitude au Service, Etude du Livre de l'Exode*, 423 pages, Editions de l'Orante, 1961.

Un commentaire biblique est un ouvrage de référence : il est rare qu'on le lise d'un bout à l'autre ; le plus souvent, on utilise quelques-unes de ses pages pour l'étude d'une péricope. C'est pourquoi il faut noter le style aisé qu'a trouvé l'auteur pour rendre vivant son livre ; certains pourront reprocher une trop grande simplicité, en fait il faut remercier l'auteur de sa clarté.

A première lecture, il ne semble

pas qu'on puisse trouver des thèses nouvelles ou originales ; cela ressemble à un devoir bien fait. Mais en étudiant un peu sérieusement ce commentaire, on comprend que son originalité réside dans sa fidélité au mouvement du texte et à la pensée biblique.

C'est que nous sommes trop habitués, surtout en matière d'Ancien Testament à l'étude analytique. Il est certes très utile de connaître la composition d'un passage et l'origine des différentes sources : le Père Auzou ne néglige pas cet enrichissement. Les détails ont leur importance, à la condition de ne jamais perdre de vue l'unité d'ensemble. Les critiques bibliques sont extrêmement habiles à conclure à telle interpolation, à telle glose ou à tel déplacement : on dissèque et en même temps on tue : on étudie un corps mort alors que la Parole de Dieu reste toujours vivante. On est heureux de démontrer que le verset 1 suit le verset 3 ; mais personne n'explique pourquoi on a finalement l'ordre des versets 1, 2 et 3.

*L'unité du livre est en profondeur*, écrit le Père Auzou. C'est la redécouverte de cette unité qui doit être la tâche des exégètes d'aujourd'hui. L'authenticité de la Parole de Dieu ne gît pas dans tel ou tel document primitif, mais dans sa composition actuelle et définitive ; les rédacteurs de la Bible ne sont pas de simples compilateurs : ils ont fait une œuvre théologique. Affirmer cela n'est pas faire du *fondamentalisme*, mais rester dans le domaine de la simple honnêteté intellectuelle.

Ainsi, on évitera le malentendu dans lequel se trouvent placés actuellement beaucoup de théologiens qui, tout en affirmant leur fidélité à l'Écriture Sainte, sont cependant tributaires du travail analytique passé et ont tendance à maintenir l'Ancien Testament dans une certaine infériorité. Ce n'est pas Jésus-Christ qui mène à l'Ancien Testament, mais l'Ancien Testament qui conduit à Jésus-Christ. Ce qui veut dire que l'Ancien Testament n'est pas une Parole de Dieu au rabais qui resterait incomprise sans Jésus-Christ, mais déjà pleinement Parole de Dieu et renfermant en lui-même d'une manière complète l'annonce de la grâce de Dieu.

Le livre de l'Exode contient la plénitude de l'Evangile. Par sa grâce, Dieu sauve son peuple et le délivre : ensuite il lui donne des lois et des rites pour être servi. Ce service auquel le peuple est appelé n'est que le cri de

reconnaissance de l'homme gratuitement sauvé.

Alors que bon nombre d'exégètes catholiques romains paraissent par réaction, aller trop loin, le Père Auzou reste dans la voie d'une saine exégèse, voie suivie par des Pères ou par CALVIN.

Ce livre me paraît devoir être chaudement recommandé, non seulement à cause du manque de commentaire sur l'Exode, mais surtout par l'aide précieuse qu'il fournira pour l'étude fidèle de la Bible dans nos Eglises de la Réforme. — Alain-Georges Martin.

— *STUDIA LITURGICA. An international ecumenical quarterly for liturgical research and renewal.* Volume 1, n° 1, mars 1962.

Une nouvelle revue, très élégamment présentée, par le Dr. Oliver S. TOMKINS, Evêque de Bristol, et le Dr. William D. MAXWELL, Prof. de Théologie, Rhodes University, Grahamstown, Afrique du Sud. Cette publication est dirigée par le Pasteur Wiebe Vos, de l'Eglise Réformée des Pays-Bas, assisté d'un Comité et de correspondants du monde entier. La liste donnée compte plus de 120 noms, parmi lesquels nous relevons pour la France, le Prof. Dr. Jean-Daniel BENOÎT, les pasteurs P. KALTENMARK, Paul ROMANE-MUSCUSULS et Robert WOLFF.

Au sommaire du premier numéro : S. MARK GIBBARD, Liturgy as Proclamation of the Word ; L. D. REED, New Features of the recent Lutheran Liturgy in America ; John HÉRON, Christian Initiation, Boris BOBRINSKOY, Le Saint-Esprit dans la Liturgie (article en français), Arnold M. ALLCHIN, The Liturgical Movement and Christian Unity. Notes et commentaires, événements liturgiques, bibliographie avec des cartes de format uniforme pouvant être classées dans un fichier.

*Circulation Office* : c/o. Studia Liturgica, Postbus 2, Nieuwendam, Pays-Bas. Compte chèques : 25745, Florigins 13.

Louis SIMON : *Une Ethique de la Sa-gesse, Commentaire de l'épître de Jacques*, Labor et Fides, 1961. 200 p.

Volume très attachant à bien des égards ! L'auteur a une profonde connaissance de la pensée et de la mentalité hébraïque. Je dirais plus : il sent et vit hébraïque. Ce qui est d'un grand prix pour nous. Penseur et écrivain : beau style et suggestives

images. Mais il faut avoir l'esprit délié pour bien profiter de sa lecture, en raison d'une part de la tournure d'esprit de l'auteur, d'autre part des emprunts constants faits à la philosophie et au vocabulaire existentialiste.

Nous sommes reconnaissants à l'auteur de revaloriser l'Epître de Jacques en la situant sans restriction dans l'unité d'inspiration de la Bible, et aussi à l'intérieur même du Nouveau Testament. Toutefois, contrairement à l'auteur, nous pensons — avec de nombreux exégètes qui le soutiennent depuis longtemps —, que l'Epître de Jacques est antérieure aux épîtres pauliniennes, ce qui permet de poser tout autrement les questions relatives aux comparaisons et rapports de Jacques et de Paul.

Par un retour constant aux sources philologiques, l'auteur fait étinceler le texte, autour duquel se cristallisent quantité de notions profondes. Il l'ouvre souvent avec un rare bonheur, il s'en sert comme d'un tremplin. Parfois trop ! Faut-il lui en tenir rigueur, puisque son propos dépasse le simple commentaire, et est de brosser une « éthique » ? Le lecteur averti verra bien où est le commentaire, puis l'extrapolation. Toujours est-il qu'il est bien utile de voir rafraîchir des mots et des idées affadies par l'habitude (au hasard de mes notes : anastrophe (p. 24-25), distinction entre foi et religion (p. 69), la patience et le retard de l'impatient (p. 44), la convoitise (p. 71), quitter (p. 98), huile (p. 178 s.), être malade, prier (p. 182), etc...). Bien sûr, une grande partie des extrapolations de l'auteur est tributaire des mêmes critiques que celles qu'on peut faire à la philosophie existentialiste, et parfois au barthisme. Mais, à mes yeux, ces défauts sont amplement compensés par d'autres richesses. Louis Simon ferait bien toutefois de brider quelque peu sa fougue, et de s'abstenir de trop solliciter les textes (par ex. dans Jacques 1 : 9-11, où les verbes au futur (il passera, il se flétrira) sont interprétés au présent, et où le riche n'est plus « un frère » puisque tout salut lui est refusé ; la confusion faite entre bénédiction et grâce du salut, le lyrisme universaliste (p. 45), etc...). Cela sent parfois trop son esprit de système, et des tendances politiques marquées, ce qui en fin de compte nuit à l'autorité de l'œuvre, et limitera sans doute dans le temps son actualité qu'on souhaiterait durable.

Pour le surplus, nous renvoyons aux très amples récensions qui ont été consacrées à ce livre brillant dans les diverses revues de nos Facultés de Théologie de langue française. — P. M.

**POUR LES ENFANTS, JUSQU'A DIX ANS ENVIRON.** — J'ai sous les yeux huit charmants petits volumes, édités par la « Ligue pour la lecture de la Bible », Editions Lampe d'Or (Belgique, 255, Kievitlaan, Vilvorde ; France : 15, avenue Foch, Guebwiller (Haut-Rhin) ; Suisse : Le Calel, Vennes/Lausanne). Ces petits livres, publiés avec la permission de « The Blandford Press », de Londres, format : 14,5 X 10,5 cm., comportent chacun une soixantaine de pages et une trentaine d'illustrations. Ils sont très solidement reliés, sous couverture illustrée de couleurs vives, et forment ensemble une petite famille très attrayante. Ils peuvent être agréablement racontés aux enfants qui ne savent pas encore lire, grâce aux nombreuses images, très attrayantes par la vivacité des couleurs. Les récits de Marjorie PROCTER sont bien centrés. Cette collection comporte déjà, illustrés par Treyer EVONS :

1. *Les Deux Maisons.*
2. *Le Petit Ane Gris* (Récit des Rameaux).
3. *Les Trois Mages.*
4. *L'Agneau Noir* (Récit de la brebis perdue).
5. *Les Deux Frères* (L'Enfant prodigue).
6. *La Fille de Jairus.*
7. *La Petite Vague* (Le ministère de Jésus au Lac de Galilée).
8. Enfin, *Le Petit Homme* (Zachée) : illustrations de Denys Valentine. Chaque volume : NF 2,75. — P. M.

#### RECTIFICATIF.

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu que j'ai donné du livre de l'Évêque NEILL sur l'Anglicanisme, en qualifiant son auteur de « regretté ». L'Évêque NEILL était encore en France cet été et a assisté à l'inauguration de l'Eglise de TAIZÉ. Je m'en excuse auprès des lecteurs de la *Revue Réformée*, et auprès de l'Évêque lui-même.

Alain-Georges MARTIN.

## NOUVELLES BRÈVES

— AFRIQUE DU SUD : Une grande campagne d'évangélisation a eu lieu récemment à Salisbury. Le pasteur Hans von STADEN, l'un des responsables de la « *Dorothea Mission* », nous en rend compte dans les termes suivants (nous transcrivons son français tel quel) :

« La *Salisbury Campaigne* était une grande lutte entre les deux forces du monde invisible. Avec cette Campagne, le Seigneur nous a donné deux choses à la fois : 1. Les âmes qui sont sauvées et qui seront encore sauvées comme résultat de la Campagne. 2. Une idée complètement nouvelle de la gravité de nos temps. Satan combat l'Afrique comme jamais auparavant. Il lutte pour chaque âme jusqu'à la fin. Il sait très bien qu'il a peu de temps laissé et il est résolu de combattre avec la plus grande détermination... Le travail de Dieu est partout attaqué.

« A Salisbury, l'ennemi a bien cherché à détruire la Campagne. Plus d'une fois, de pauvres, d'aveugles âmes ont cherché à brûler nos deux tentes d'évangélisation. C'est un miracle de Dieu qu'elles soient sorties sans grands dégâts. Un soir, un groupe politique a chassé dehors l'assemblée tout entière (800 personnes environ), et l'on a dit que l'on va les brûler avec les blancs quand ils reviendront aux services célébrés dans les tentes. C'est uniquement par la puissance de Dieu que personne n'a perdu sa vie.

« Il n'y a qu'une force qui puisse arrêter l'ennemi en Afrique : c'est la prière des enfants de Dieu. Et tout ce que vous demanderez avec foi dans la prière, vous l'obtiendrez » (Matth. 21 : 22).

Cinq cents personnes environ ont accepté l'Evangile au cours de cette campagne. Prions pour nos amis qui rendent un si joyeux et périlleux témoignage !

— CONFÉRENCE D'ÉTUDE : La prochaine conférence d'étude organisée par l'Association Internationale Réformée se tiendra du 29 juillet au

1<sup>er</sup> août 1963, vraisemblablement à Altkirchen, près de Coblenz, en Allemagne. Sous le sujet général : « Le Chrétien et l'Etat », seront étudiées les questions suivantes :

- *L'enseignement biblique sur l'autorité de l'Etat.*
- *La structure de l'Etat.*
- *Le démocratisme moderne.*
- *Le totalitarisme moderne.*
- *L'internationalisme moderne.*

Tous les orateurs seront naturellement des spécialistes des questions qu'ils traiteront. Les inscriptions provisoires de ceux qui auraient l'intention de participer à cette conférence, ou de recevoir la documentation préalable, sont dès à présent reçues au siège de *La Revue Réformée*.

— CONGRÈS INTERNATIONAL RÉFORMÉ : Le prochain Congrès International, organisé par l'Association Internationale Réformée (après ceux d'Amsterdam, Montpellier, Delmold, Strasbourg, Cambridge), aura lieu, Dieu voulant, en 1964, du 19 au 26 août, aux Pays-Bas. Le thème général sera : « *L'Eglise comme Corps du Christ* ».

Les inscriptions provisoires de ceux qui auraient l'intention de participer à ce Congrès, ou souhaiteraient recevoir la documentation préalable, sont dès à présent reçues au siège de *La Revue Réformée*.

— JAPON : Le Prof. Ryuzo HASHIMOTO, nouveau secrétaire de la *Japan Calvinist Association*, signale les excellents progrès de l'Association au Japon. Le plan de publication comporte les écrits du Prof. J. WATERINK sur la *Pédagogie chrétienne*, la *Théologie biblique* de Gerhardus Vos, le résumé de la *Philosophie Calviniste* de SPIER, *On the Gospel* de OKADA, et plusieurs essais de H. RIDDERBOS, S. U. ZUIDEMA et POLMAN sur *Bultmann*, *Kierkegaard* et *BARTH*, de la série « *Modern Thinkers* ». Ce programme est entièrement financé par la branche japonaise de notre Association.

— *La Japan Calvinist Association*

vient de tenir, en mars 1962, sa première Conférence d'Etude sur le thème : L'EGLISE ET L'ETAT, problème d'une brûlante actualité aujourd'hui au Japon. Une autre conférence était prévue pour cet été.

— CORÉE : Le pasteur J. K. HUNT souligne les progrès continuels de la branche coréenne de notre Association. Cette Association vient de publier la *Grammaire Hébraïque* de R. Laird HARRIS.

— PAYS-BAS : La branche néerlandaise de l'Association Internationale Réformée a tenu cet été avec les Groupes d'Etudiants chrétiens un congrès centré sur le thème « *L'Eglise locale en tant que Corps de Christ* ».

— U.S.A. : Le Congrès annuel de l'*American Calvinistic Fellowship* s'est tenu en juin. Le Professeur Dr. H. BERGEMA, titulaire de la chaire « Missions » de la Faculté de Théologie de Kampen (Pays-Bas), a présenté un rapport sur « *Confrontation du Christianisme avec les religions non-chrétiennes résurgentes* ».

— ALLIANCE RÉFORMÉE MONDIALE : Dans son rapport annuel, le pasteur PRADEHUND, secrétaire général de l'A.R.M., indique que l'Alliance compte 89 Eglises membres, dont 22 en Afrique.

Il annonce que la 19<sup>e</sup> Assemblée Mondiale de l'Alliance se réunira du 3 au 13 août 1964, à Francfort-sur-le-Main. Le thème de cette Assemblée sera : « *Viens, Esprit Créateur* ».

La 18<sup>e</sup> Assemblée Mondiale avait eu lieu en 1959, à São-Paulo, au Brésil. Le thème en avait été : « *Le service du chrétien dans le monde* ». Thème repris à Zurich en août 1961, par l'Assemblée Européenne de l'Alliance.

Le président mondial est le pasteur R. W. LLOYD. Le président nord-américain, le pasteur H. Shaw Scates. Le président européen : le pasteur Pierre Bourguet (B.I.P.).

— *Opportune prudence* : En annonçant la nomination de trois « observateurs délégués » au Second Concile du Vatican (pasteur H. ROUX, de Paris, pasteur D. W. D. SHAW, d'Edimbourg, Prof. J. H. NICHOLS, de Princeton, U.S.A.), le comité exécutif de l'Alliance Réformée Mondiale a précisé ce qui suit à l'intention de ses Eglises membres et du public en général :

« 1. En envoyant des observateurs au Concile, l'Alliance Réformée Mon-

diale tient avant tout à avoir des renseignements de première main sur les travaux du Second Concile du Vatican.

« 2. Les observateurs délégués de l'Alliance ne seront pas autorisés à parler officiellement en son nom, ni au nom de ses Eglises membres ; ils ne pourront pas non plus engager quelque négociation que ce soit au nom de l'Alliance ou de ses Eglises membres. Ils pourront cependant, à titre privé, donner des explications sur la doctrine et l'écclésiologie réformées, dans la mesure où ces questions seront abordées au Concile. » (A.R.M.).

— L'étude du pasteur Alain-Georges MARTIN : *Albert Camus et le Christianisme*, publiée dans « *La Revue Réformée* », n° 48, p. 30 à 50, vient d'être partiellement rééditée, sous le titre : *Camus, Liberté ou malentendu ?* dans le périodique « *Chantiers* », publié par les Groupes Bibliques Universitaires, n° 40, été 1962, p. 4 à 28.

— Du 5 au 20 mars, le professeur J. G. H. HOFFMANN, ancien président de la Société Calviniste de France, a donné une série de cours aux Facultés de Théologie des Universités d'Helsinki et Turku en Finlande sur : *la Doctrine Calviniste de la Sainte-Cène dans la théologie française antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle*, et sur : *Valeur et Emploi de la Bible dans les Eglises Réformées*.

— L'article de M. le Doyen Jean CADIER, « *Renan et Calvin* », publié dans notre Revue en 1958, a été traduit en anglais et publié dans la Revue : *The reformed and presbyterian World*, 1962.

— Deux prédications de Pierre MARCEL, sur « *Adam* », ont été traduites en anglais et publiées en décembre 1961 dans : *The Presbyterian Journal*, U.S.A., par les soins du Rév. G. A. AIKEN TAYLOR, Ph. D.

— Notre ami et membre du Comité de Rédaction de *La Revue Réformée*, Albert-Marie SCHMIDT, a été très éprouvé, ces derniers mois, dans sa santé. Nous lui exprimons, ainsi qu'à Mme A.-M. Schmidt, nos très affectueuses pensées, et nos vœux d'une bonne convalescence et d'un vrai rétablissement.

OPINION DE FRANÇOIS MAURIAC SUR LES CALVINISTES : « La réussite du Calvinisme, c'est d'avoir donné naissance à un certain type humain, très noble, très secret, d'une fierté un peu ombrageuse, mais qui sait n'être pas opportune, qui a les manières exquises du

monde, mais qui n'en a pas l'esprit, — un type d'homme dont la conscience toujours en éveil surveille chaque geste et chaque pensée, et dont peut-être la vertu dominante est la pudeur. » (*Le Figaro littéraire*, dans un hommage à Robert de Traz).

DÉFINITION LIBÉRALE DE LA THÉOLOGIE : « La théologie proprement dite n'est qu'un état de la pensée personnelle dans l'inconnu : une vue-explication toute subjective des mystères de la transcendance divine. » (*Évangile et Liberté*, 12 décembre 1951).

*Dans les prochains numéros*

## Peut-on encore être Transformiste ?

*Etude scientifique et critique  
de l'idée de l'Evolution organique*

par Pierre MARCEL

# LA REVUE RÉFORMÉE

## Abonnements, envois de fonds et dons

Les abonnements **de solidarité** permettent d'assurer le service de la Revue.  
a) à prix réduit, aux pasteurs (ou assimilés) et aux étudiants ;  
b) gratuitement aux bibliothèques d'hôpitaux, de sanas, de prisons, etc... ;  
c) aux bibliothèques d'étudiants et de diverses Facultés, afin d'y faire connaître nos publications et en vue d'une raisonnable propagande.

Pour soutenir notre œuvre et faciliter nos publications, des **dons** peuvent être adressés soit par des coreligionnaires français qui désirent s'associer à notre travail, soit par des protestants étrangers qui, sans vouloir s'abonner à la *Revue Réformée*, sont cependant heureux de participer à notre effort.

**FRANCE** : Commandes : 8, rue de Tourville, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.).

Abonnements, envois de fonds et dons : M. Jean MARCEL, 23, rue de Tourville, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.). C.C.P. 7284.62.

Abonnement : 12 N.F. Abonnement de solidarité : 20 N.F. ou plus.  
Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit, 8 N.F.

**ALLEMAGNE** : Pastor Wilhelm LANGENOHL, Rheydt, Kirchstrasse 1. Konto Nr. 48 54. Städt. Sparkasse, Rheydt. Postcheckamt : Köln 7275.

Abonnement D.M. 12 ; Etudiants : D.M. 8.

**BELGIQUE** : M. le pasteur Paulo MENDES, 275, avenue Charles-Quint, Bruxelles-Ganshoren. Compte courant postal 3776.05.

Abonnement : 120 francs belges. Abonnement de solidarité : 180 francs belges ou plus.  
Pasteurs et étudiants : 100 francs belges.

**ETATS-UNIS, CANADA** : STECHERT-HAFNER Inc., 31 East 10th Street, New-York 3, N.Y. (U.S.A.).

Abonnement : \$ 3,—. Abonnement de solidarité : \$ 6 ou plus.

**GRANDE-BRETAGNE** : The Rev. G. S. R. Cox, 68, Warren Avenue, Bromley, Kent.  
Abonnement : £ 1, Student sub. sh. 13.

**ITALIE** : Libreria di Cultura Religiosa, Piazza Cavour 32, Roma, C.C. Postale 1/26922.

Abonnement : lires 1.500.  
Pasteurs et assimilés, étudiants : lires : 1.000.

**PAYS-BAS** : M. Th. J. BARENTSEN, Leijweg 178. s'-Gravenhage. Postrekening Nr. 384573. Telefoon : 335703.

Abonnement : Fl. 10. Abonnement de solidarité : Fl. 15 ou plus.  
Etudiants : prix réduits : Fl. 7.

**PORUGAL** : Rui Antonio RODRIGUES, Bairro da Boavista, 9-1°, Ponta Delgada, S. Miguel, Açores.

Abonnement : 60 \$ 00.  
Pasteurs et assimilés, étudiants : 43 \$ 50.

**SUISSE** : M. R. BURNIER, 39, boulevard Grancy, Lausanne. Compte postal : II.6345.

Abonnement : 11 francs suisses. Abonnement de solidarité : 16 francs suisses ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit, 7,50 francs suisses.

AUTRES PAYS : N.F. 13,—

# PUBLICATIONS DISPONIBLES

## (Extraits)

(au siège de *La Revue Réformée*, cf. page 3 de la couverture : France)

	NF
Jean DE SISMONDI (1773-1842). Précurseur de l'Economie Sociale .....	5
Pierre BOURGUET, <i>Opinions sur le Concile</i> (2 <sup>e</sup> éd.) .....	6
Jean CALVIN, <i>Sermons sur la mort et passion du Christ</i> (Esaïe LIII) .....	3,70
 Jean CALVIN :	
<i>La Nativité</i> :	
1. L'Annonce faite à Marie et à Joseph .....	3,
2. Le Cantique de Marie .....	3,
3. Le Cantique de Zacharie .....	3,
4. La Naissance du Sauveur .....	3,
Les quatre fascicules ensemble .....	10
<i>Brève Instruction chrétienne</i> , Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages » .....	3,45
<i>Petit Traité de la Sainte-Cène</i> , Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages », .....	3,45
 Auguste LECERF :	
<i>La Prière</i> .....	3,90
<i>Des Moyens de la Grâce</i> .....	5,
<i>Le Péché et la Grâce</i> .....	3,
 Pierre MARCEL :	
<i>Le Baptême, Sacrement de l'Alliance de Grâce</i> .....	6,
<i>L'Actualité de la Prédication</i> .....	3,50
<i>A l'Ecole de Dieu</i> , Catéchisme réformé (en réimpression). <i>A l'Ecoute de Dieu</i> , Manuel de direction spirituelle .....	6,
<i>Gethsémané</i> .....	1,
<i>Le témoignage en parole et en actes</i> .....	1,50
<i>Christ expliquant les Ecritures</i> .....	2,
 <i>Catholicisme et Protestantisme</i> , Lettre pastorale du Synode général de l'Eglise réformée des Pays-Bas sur l'Eglise catholique-romaine. 4 <sup>e</sup> éd., « Les Bergers et les Mages », .....	5,25
<i>La Confession de Foi des Eglises réformées en France</i> , ou Confession de La Rochelle. Format de poche. En réimpression.	
<i>Sécularisation du Monde moderne</i> , par H. DOOYEWERD, R. GROB, D. M. LLOYD-JONES, Jean CADIER, André SCHLEMMER, etc. .....	5,
G. C. BERKOUWER, <i>Incertitude moderne et Foi chrétienne</i> .....	3,50
Théodore DE BÈZE, <i>La Confession de Foi du Chrétien</i> , Texte modernisé, Introduction, préface et notes de Michel Réveillaud .....	7,
Herman DOOYEWERD, <i>La nouvelle tâche d'une philosophie chrétienne</i> .....	4,80
Pierre LESTRINGANT, <i>Le Ministère de l'Eglise auprès des malades</i> .....	6,90
John MURRAY, <i>Le Divorce</i> .....	4,80
Arthur PFENNINGER, <i>Pour l'Honneur de Dieu</i> (Le drame de la vie de Calvin), Pièce en trois actes, adaptation française d'Edmond Duménil .....	3,
 Aux Editions Labor et Fides de Genève (Suisse) :	
(Diffuseur pour la France, Librairie Protestante, 140, bd St-Germain, Paris, 6 <sup>e</sup> ).	
Jean CALVIN, <i>Commentaire sur l'Epître aux Romains</i> , relié.	
Jean CALVIN, <i>Institution de la Religion Chrétienne</i> , 4 volumes.	
Jean CALVIN, <i>Commentaire sur le livre de la Genèse</i> , vient de paraître.	
Jean CALVIN, <i>La vraie façon de réformer l'Eglise</i> .	
André BIÉLER, <i>L'Humanisme social de Calvin</i> .	

---

*Le Gérant : Pierre-Ch. MARCEL.*

Cahors, Imprimerie A. Coueslant. — 98.760

Dépôt légal : IV-1962.

Achevé d'imprimer le 25-4-62